



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Document à accès différé

Surveillance et prévention des risques miniers - Concessions de Saint-Rémy, Soumont, Urville, Barbery, La Ferrière-aux-Étangs, Jurques, Mont-Pinçon (Normandie) 2020

Rapport final

BRGM/RP-70658-FR

23 avril 2021

Surveillance réalisée dans le cadre des missions opérationnelles annuelles du
DPSM pour le compte de l'État, sur subvention pour charges de Service public

Dietz M.

Vérificateur :

Nom : Jacques MOREL

Fonction : Ingénieur

Date : 28/05/2021

Signature

Approbateur :

Nom : Ingrid GIRARDEAU

Fonction : Directrice UTAM CO

Date : 22/06/2021

Signature :

Le système de management de la qualité et de l'environnement du BRGM
est certifié selon les normes ISO 9001 et ISO 14001.

Contact : qualite@brgm.fr

Avertissement

Ce rapport est adressé en communication exclusive au demandeur, au nombre d'exemplaires prévu.

Le demandeur assure lui-même la diffusion des exemplaires de ce tirage initial.

Sa communicabilité ultérieure à des tiers est définie conformément à l'article L.213-1 du Code du patrimoine.

Le BRGM ne saurait être tenu comme responsable de la divulgation du contenu de ce rapport à un tiers qui ne soit pas de son fait et des éventuelles conséquences pouvant en résulter.

Votre avis nous intéresse

Dans le cadre de notre démarche qualité et de l'amélioration continue de nos pratiques, nous souhaitons mesurer l'efficacité de réalisation de nos travaux.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis sur le présent rapport en complétant le formulaire mis à votre disposition.

Mots clés : Cavité souterraine, Mine souterraine, Réseau de surveillance, Calvados, Orne.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Dietz M. (2021) – Surveillance et prévention des risques miniers - Concessions de Saint-Rémy, Soumont, Urville, Barbery, La Ferrière-aux-Étangs, Jurques, Mont-Pinçon (Normandie) 2020. Rapport final. BRGM/RP-70658-FR, 73 p. 19 fig., 12 ann dont 5 en hors texte., 1 clé USB.

Synthèse

Le BRGM gère des installations de surveillance et de prévention des risques miniers en Normandie pour le compte de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie. La liste des installations et équipements de surveillance et de prévention des risques miniers et des installations hydrauliques de sécurité en vigueur en Normandie a été fixée par l'arrêté ministériel du 14 avril 2020 n° TREP2009562A (articles L.163 et L.174 du Code minier).

L'objet de ce rapport concerne les observations effectuées par l'UTAM CO au cours de l'année 2020, lors de la visite d'inspection par le fond du travers-banc de l'Orne à Saint-Rémy (14570), ainsi que lors des inspections laser-image des galeries et travaux miniers situés sur les anciennes concessions des mines de La-Ferrière-aux-Étangs et Saint-Rémy. Il relate également du bon écoulement des eaux d'urgence sur les communes d'Urville (14190), Soumont-Saint-Quentin (14420), Saint-Germain-le-Vasson (14190), Le Plessis-Grimoult (14770), Jurques (14260) et La-Ferrière-aux-Étangs (61450).

Ces visites ont pour objectifs :

- de suivre et de relever l'évolution potentielle des dégradations des cavités minières ;
- de maintenir ouvert le travers-banc¹ (TB) de l'Orne qui sert d'exutoire à l'eau drainée par la mine à Saint-Rémy ;
- de s'assurer du bon écoulement des eaux d'urgence des flancs nord et sud de l'ancienne mine de fer de Soumont ;
- de s'assurer du bon écoulement des eaux d'urgence de l'ancienne mine de fer de La-Ferrière-aux-Étangs ;
- de s'assurer du bon écoulement des eaux d'urgence des anciennes mines de Jurques et Mont-Pinçon ;
- de spécifier, si nécessaire, des travaux de confortement ou de démolition.

L'écoulement des eaux de drainage du réservoir minier a été observé à la sortie de la descendrière du Livet à Saint-Germain-le-Vasson, du TB Anguet au Plessis-Grimoult, du TB 256 à Jurques ainsi qu'à la sortie du TB 220 à La-Ferrière-aux-Étangs.

L'eau qui s'écoule de la galerie Gouvix est captée par le syndicat mixte Eau Sud Calvados de Falaise, spécialisé dans le captage, le traitement et la distribution d'eau potable. Sur demande, le syndicat transmet à l'UTAM CO les résultats des analyses ainsi que les débits.

Aucune évolution significative de dégradation n'a été relevée sur les différents ouvrages inspectés en 2020.

Cependant, il faut noter qu'une absence de dégradation minière entre deux surveillances ne préjuge en rien d'une évolution possible à venir. Par ailleurs, l'inspection vidéo-laser a ses limites et ne couvre pas la totalité de la zone à surveiller (obstacles, portée de l'éclairage...).

¹ Travers-banc : galerie de mine horizontale recoupant les différentes formations géologiques.

Sommaire

1. INTRODUCTION	9
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE SURVEILLANCE	11
2.1. CONTEXTE	12
2.1.1. Bassin ferrifère de Soumont	12
2.1.2. Concession de Saint-Rémy-sur-Orne	15
2.1.3. Concessions de Jurques et Mont-Pinçon	16
2.1.4. Concession de La Ferrière-aux-Étangs	18
2.2. MÉTHODES DE SURVEILLANCE	20
2.2.1. Surveillance des cavités	20
2.2.2. Surveillance des points d'émergence	21
3. HISTORIQUE DES TRAVAUX	23
3.1. BASSIN FERRIFÈRE DE SOUMONT	23
3.1.1. Concession de Barbery	23
3.1.2. Concession d'Urville	23
3.2. CONCESSION DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE	23
3.3. CONCESSION DE LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS	24
3.3.1. Site des Landes	24
3.3.2. Site de la Pilière	24
3.3.3. Montage de secours	24
3.3.4. Cité du Gué Plat	24
3.4. CONCESSION DE MONT-PINÇON	25
3.5. TRAVAUX SUR AUTRES CONCESSIONS	25
3.5.1. Concession de Halouze	25
3.5.2. Concession de Larchamp	25
3.5.3. Concession de Sées	25
3.5.4. Concession du Plessis	25
4. SURVEILLANCES	27
4.1. LISTE DE SURVEILLANCES	27
4.1.1. Concessions de Soumont, Barbery et Urville	27
4.1.2. Concession de Saint-Rémy-sur-Orne	27
4.1.3. Concession de La Ferrière-aux-Étangs	28
4.1.4. Concessions de Jurques et Mont-Pinçon	28

4.2. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DES CONCESSIONS DE SOUMONT, BARBERY ET URVILLE EN 2020.....	28
4.2.1. Inspection par sondages.....	28
4.2.2. Surveillance des points d'émergences	29
4.2.3. Synthèse de l'inspection des ouvrages des mines de Soumont	30
4.3. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE LA CONCESSION DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE EN 2020.....	31
4.3.1. Inspection du TB de l'Orne par le fond	31
4.3.2. Inspection par le sondage SR-12	32
4.3.3. Synthèse de l'inspection des ouvrages de Saint-Rémy	32
4.4. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE LA CONCESSION DE LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS EN 2020	33
4.4.1. Inspection par le sondage 3005.....	34
4.4.2. Inspection par le sondage 5-SD1	34
4.4.3. Inspection par les sondages 7-SD2 et 7-SD3	34
4.4.4. Surveillance des points d'émergences	35
4.4.5. Synthèse de l'inspection des ouvrages de La Ferrière-aux-Étangs	35
4.5. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DES CONCESSIONS DE JURQUES ET MONT-PINÇON EN 2020	35
4.5.1. TB 256	35
4.5.2. TB Anguet.....	36
4.5.3. Synthèse de l'inspection des émergences de Jurques et Mont-Pinçon	36
5. CONCLUSION.....	39
5.1. TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ ET D'ENTRETIEN À ENVISAGER.....	39
5.2. PROGRAMME DES SURVEILLANCES EN 2021.....	39

Liste des illustrations

Illustration 1 : Plan de localisation des concessions.	11
Illustration 2 : Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés en 2020.	11
Illustration 3 : Concessions du synclinal de Soumont-Urville.	13
Illustration 4 : Synclinal de Soumont, coupe géologique.....	13
Illustration 5 : Synclinal de Soumont-Urville, coupe du gisement.....	14
Illustration 6 : Concession de Saint-Rémy-sur-Orne	15
Illustration 7 : Localisation des concessions de Jurques et de Mont-Pinçon.	18
Illustration 8 : Concession de La Ferrière-aux-Étangs.	19
Illustration 9 : Coupe géologique schématique de la formation ferrifère à La Ferrière-aux-Étangs.....	19

Illustration 10 : TB de l'Orne, visite d'inspection par le fond.	20
Illustration 11 : Descenderie du Livet (gauche) et point de rejet dans la Laize (droite).	30
Illustration 12 : Tableau récapitulatif des points d'émergences de la mine de Soumont	30
Illustration 13 : Enjeux de surface au droit du TB de l'Orne.	32
Illustration 14 : Implantation du sondage SR-12 le long de la RD 133.	33
Illustration 15 : La Ferrière-aux-Étangs, localisation des ouvrages surveillés les années paires.	34
Illustration 16 : TB 220, fossés aval (avant et après curage).	35
Illustration 17 : Jurques et Mont-Pinçon, localisation des émergences.	36
Illustration 18 : Émergences du TB 256 (à droite) et TB Anguet (à gauche).	37
Illustration 19 : Tableau des émergences des concessions de Jurques et Mont-Pinçon	37

Liste des annexes

Annexe 1 : Extrait de l'arrêté ministériel trep2009562a du 14 avril 2020	41
Annexe 2 : Tableaux de synthèse des surveillances et opérations réalisées depuis 2008	45
Annexe 3 : Concession de Soumont, Barbéry et Urville tableau récapitulatif des ouvrages surveillés et implantations	49
Annexe 4 : Concession de Saint-Rémy-sur-Orne plan de localisation des enjeux de surface... ..	57
Annexe 5 : Concession de la Ferrière-aux-étangs tableau récapitulatif des ouvrages surveillés et implantations	61
Annexe 6 : Concessions de Jurques et Mont-Pinçon plan d'implantation des ouvrages surveillés	67
Annexe 7 : Planning prévisionnel des surveillances en 2021	71

Les annexes suivantes ne sont pas incluses dans la version papier du présent rapport ; elles se trouvent sur le support numérique joint ainsi que sur le site web DPSM :

- Annexe 8 : Analyses des eaux de la galerie Gouvix.
- Annexe 9 : Rapports d'inspection de la cavité au droit du sondage SR-12 (vidéo-laser).
- Annexe 10 : Rapports d'inspection de la cavité au droit du sondage 3005 (sonar).
- Annexe 11 : Rapport d'inspection de la cavité au droit du sondage 5SD-1 (sonar).
- Annexe 12 : Rapport d'inspection de la cavité au droit des sondages 7SD-1 et 7SD-3 (vidéo-laser).

1. Introduction

Le décret n° 2006-402 du 4 avril 2006, modifiant le décret n° 59-1205 du 23 octobre 1959 relatif à l'organisation administrative et financière du BRGM et portant dispositions transitoires relatives à Charbonnages de France, a confié au BRGM la gestion d'installations de surveillance. Le DPSM a été créé spécifiquement pour cette mission.

L'UTAM Centre-Ouest est chargée d'assurer la surveillance des cavités minières en Normandie, sous les communes de May-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne, Saint-Martin-de-Fontenay, Fontenay-le-Marmion, Soumont-Saint-Quentin, Urville, Saint-Germain-le-Vasson, Saint-Rémy, La Ferrière-aux-Étangs, Le Plessis-Grimoult et Jurques.

La liste des installations et équipements de surveillance et de prévention des risques miniers gérés par le BRGM en Normandie en 2020 a été fixée par l'arrêté ministériel n° TREP2009562A du 14 avril 2020, à l'annexe II pour l'article L 163-11 et à l'annexe III pour les articles L.174-1 et L.174-2 du Code minier (Annexe 1).

Concernant le bassin ferrifère de Soumont, la surveillance annuelle de 2020 consistait notamment à inspecter les exutoires des trois galeries qui assurent le bon écoulement des eaux d'exhaure des flancs nord et sud de la mine de fer de Soumont pour prévenir tout risque d'inondation. La surveillance instrumentée par vidéo-laser au travers de quatre sondages, s'effectue tous les deux ans (années impaires).

Concernant la mine de Saint-Rémy, la surveillance annuelle de 2020 consistait en une inspection par le fond d'une galerie d'accès à l'ancienne mine de fer (TB de l'Orne), située au droit d'enjeux de surface (habitations, routes, hangar, ...) et à relever d'éventuelles dégradations. Cette surveillance s'effectue également à partir de la surface, par l'inspection vidéo-laser d'une cavité inaccessible située au droit d'une route.

Concernant les mines de fer de Jurques et Mont-Pinçon, la surveillance annuelle de 2020 consistait à vérifier le bon écoulement des eaux d'exhaure de deux galeries pour prévenir tout risque d'inondation.

Concernant le bassin ferrifère de La Ferrière-aux-Étangs, la surveillance annuelle de 2020 consistait à vérifier le bon écoulement des eaux d'exhaure de la mine au niveau du TB 220, pour prévenir tout risque d'inondation. De plus, la surveillance instrumentée des cavités par sonar et vidéo-laser qui est effectuée tous les deux ans (années paires) a eu lieu en juin 2020 sur quatre ouvrages.

Ce rapport présente, au chapitre 2, une description des sites et les méthodes de surveillance pratiquées sur les ouvrages inspectés.

Le chapitre 3 est une synthèse des travaux de mise en sécurité réalisés sur ces sites ainsi que des travaux concernant la réalisation de sondages complémentaires effectués depuis 2009 par l'UTAM Centre-Ouest.

Enfin, le chapitre 4 rend compte des inspections effectuées en 2020 sur chaque ouvrage concerné par cette surveillance.

2. Description des installations de surveillance

Les ouvrages concernés par la surveillance effectuée en 2020 se situent sur les concessions de Gouvix, Barbery, Soumont, Saint-Rémy-sur-Orne, La-Ferrière-aux-Étangs, Jurques et Mont-Pinçon (Illustration 1). La liste de ces ouvrages est proposée en Illustration 2.

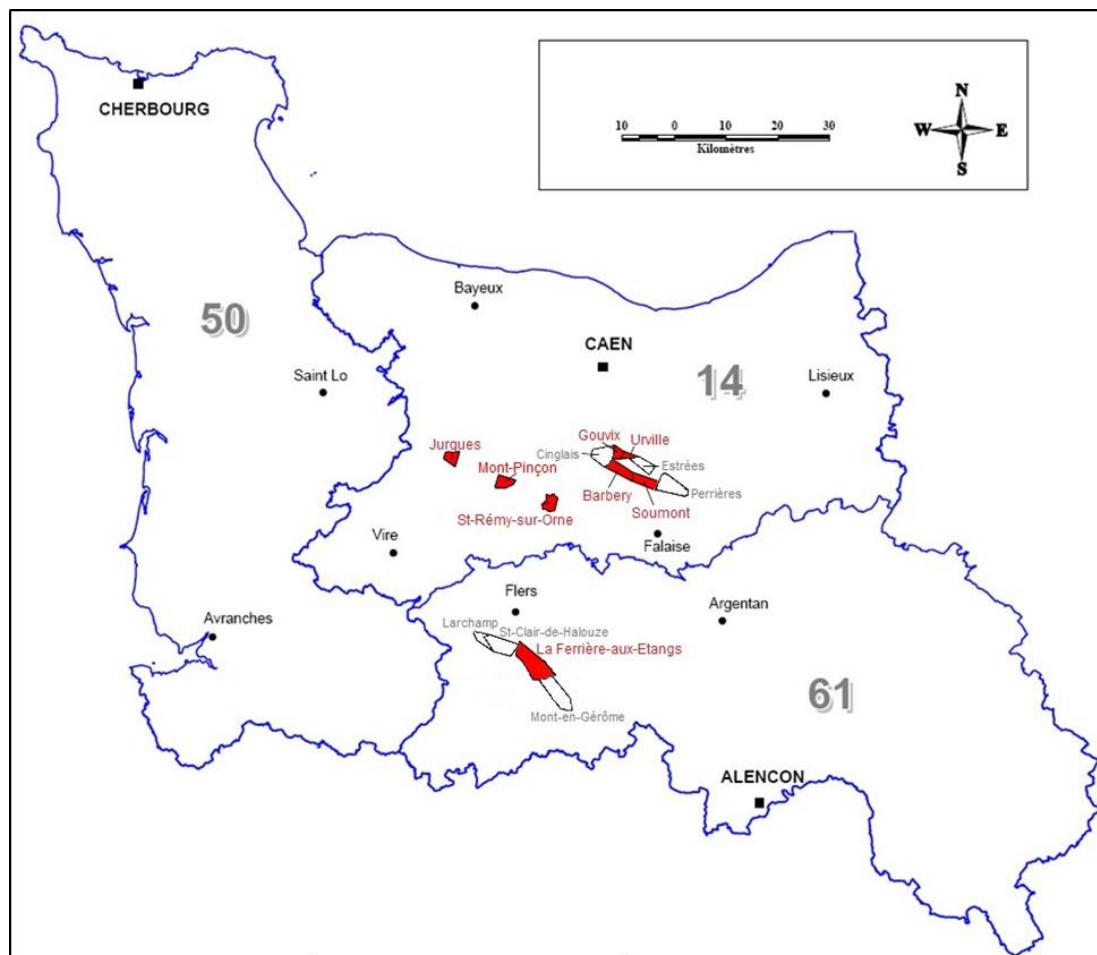


Illustration 1 : Plan de localisation des concessions.

CONCESSIONS	COMMUNES	OUVRAGES	SUBSTANCE
Barbery	Saint-Germain-le-Vasson	Descenderie du Livet	Fer
Soumont	Soumont-Saint-Quentin	Galerie Saint Quentin	
Gouvix	Urville	Galerie Gouvix	
Saint-Rémy-sur-Orne	Saint-Rémy	SR12, TB de l'Orne	
Jurques	Jurques	TB 256	
Mont-Pinçon	Le Plessis-Grimoult	TB Anguet	
La-Ferrière-aux-Étangs	La-Ferrière-aux-Étangs	3005, 5-SD1, 7-SD2, 7-SD3 et TB 220	

Illustration 2 : Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés en 2020.

2.1. CONTEXTE

Les contextes historique et géologique (organisation des travaux) des anciennes exploitations de fer de Soumont, Saint-Rémy-sur-Orne, Jurques, Mont-Pinçon et La Ferrière-aux-Étangs ont été synthétisés, respectivement, en 2004², 2006³ et 2013⁴ dans les rapports de l'INERIS relatifs à l'évaluation des aléas « mouvement de terrain ».

2.1.1. Bassin ferrifère de Soumont

a) Historique de l'exploitation

L'essentiel des travaux d'exploitation s'est déroulé de 1907 à 1989 sur les flancs nord et sud du synclinal de Soumont-Urville pour une production totale de 52 millions de tonnes de fer. Sept concessions furent instituées, dont celle d'Estrées-la-Campagne qui n'a fait l'objet d'aucune exploitation. Celles de Cinglais et Perrières ont été exploitées en profondeur à partir de la mine voisine de Soumont mais n'ont pas connu de travaux en surface. Enfin, les concessions de Gouvix et Urville, d'une part, et Soumont et Barbery, d'autre part, ont fait l'objet d'exploitations minières respectivement arrêtées en 1968 et 1989.

Toutes ces concessions ont appartenu à la Société des Mines de Soumont (SMS) qui fournissait en minerai de fer la Société Métallurgique de Normandie (SMN) dont elle était une filiale.

Plusieurs communes ont fait l'objet de travaux, à des degrés divers :

- Urville, située sur le flanc nord de la concession minière du même nom, instituée par décret le 4 mars 1896 ;
- Saint-Germain-le-Vasson, située sur le flanc sud de la concession minière de Barbery, instituée par décret le 16 août 1900 ;
- Soumont-Saint-Quentin, située également sur le flanc sud de la concession minière de Soumont, instituée par décret le 13 décembre 1902.

L'arrêté autorisant la renonciation a été promulgué le 16 novembre 1993 pour la concession d'Urville et le 7 juillet 1999 pour les concessions de Barbery et Soumont.

La mine de Soumont comprenait vingt-deux accès aux travaux miniers depuis la surface (onze puits, cinq descenderies et six galeries subhorizontales). Tous ces ODJ⁵ ont fait l'objet de travaux de mise en sécurité en 1968. Ces travaux ont été revus et complétés entre 1989 et 1993, puis en 1996 et 1997. De fait, la mine n'est plus accessible par le fond.

b) Situation et géologie des concessions

Le bassin ferrifère de Soumont, situé à environ 25 km au sud de Caen (Calvados), s'inscrit dans le synclinal de Soumont-Urville, orienté sensiblement nord-ouest / sud-est. La zone exploitée concerne vingt communes et se situe sur sept concessions : Cinglais, Gouvix, Urville, Estrées, Barbery, Soumont et Perrières (Illustration 3).

² Rapport INERIS-DRS-04-44270/R02

³ Rapport INERIS-DRS-06-64788/R01

⁴ Rapport INERIS-DRS-12-129592-126778A

⁵ Ouvrages Débouchant au Jour

Dans les secteurs où la densité de fracturation était importante, les zones furent peu ou pas exploitées, notamment dans le secteur de la faille d'Aisy de direction 60° N qui présente un décrochement de 60 m. Ces failles sont toutefois assez espacées, individualisant ainsi des panneaux de plusieurs centaines de mètres réguliers et exploitables.

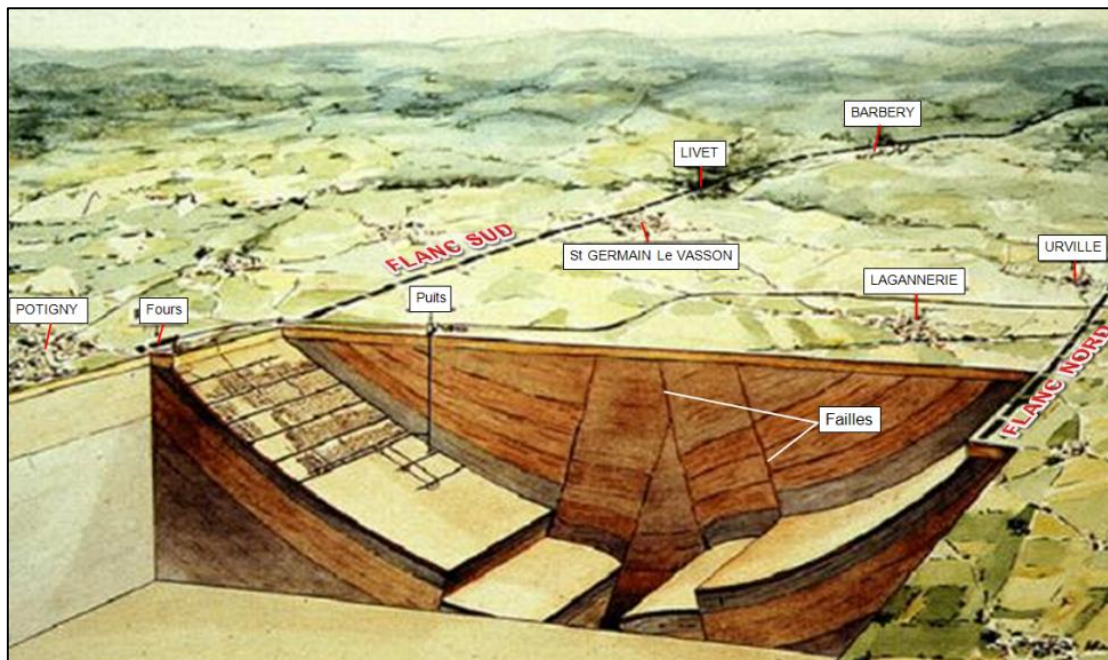


Illustration 5 : Synclinal de Soumont-Urville, coupe du gisement.

Comme il peut être constaté sur l'illustration 5, les cavités ne sont pas superposées. En effet, le pendage de la couche du gisement sur le flanc sud varie de 30° à 35° et peut atteindre localement 60°. Sur le flanc nord, celui-ci est nettement plus important puisqu'il varie de 50° à 70°. La puissance de la couche de minerai varie quant à elle de 3 à 6 mètres.

c) Points d'émergence des eaux de mine

Un extrait du rapport GEODERIS 4BNO2100-R07-CF (mars 2005) décrit les trois points d'émergence des eaux de la mine de Soumont :

« À l'issue de l'exploitation du minerai, les pompages d'exhaure ont été arrêtés. Les niveaux d'eau sont remontés pour atteindre leurs points d'émergence. Ceux-ci sont au nombre de trois : deux sur le flanc sud et un sur le flanc nord.

Sur le flanc nord, l'émergence est constituée par l'ancienne galerie de Gouvix. Celle-ci a été équipée pour permettre le prélèvement en continu d'une centaine de litres par seconde (moyenne calculée sur la période 1998 à 2003) destinée à l'alimentation en eau potable d'un Syndicat (E.S.C. de Falaise). Le débit excédentaire s'écoule par gravité dans la rivière la Laize.

Sur le flanc sud, il existe un écoulement pérenne au niveau de l'ancienne descenderie du Livet. L'eau est rejetée directement dans la Laize. Le débit est de l'ordre d'une cinquantaine de litres par seconde (estimation à partir de 10 mois de mesure à la fin du remplissage du réservoir minier). Un second point d'émergence, qui ne s'écoule qu'en période de très hautes eaux de nappe, se situe au niveau de l'ancienne galerie de Saint-Quentin et se jette dans le Laizon.

Sous réserve d'un entretien régulier de ces exutoires (absence de colmatage des drains) l'aléa inondation lié aux travaux miniers est évalué d'un niveau nul ».

2.1.2. Concession de Saint-Rémy-sur-Orne

a) Historique de l'exploitation

La concession de Saint-Rémy-sur-Orne, instituée par décret du 28 septembre 1875, est la plus ancienne des mines de fer normandes : des documents attestent qu'une exploitation du minerai de fer a eu lieu dès le XV^e siècle. L'exploitation par la Société des Mines de fer de Saint-Rémy-sur-Orne s'est poursuivie jusqu'en 1968. La renonciation de cette concession a été prononcée le 10 novembre 1981.

b) Situation géologique de la concession

Le bassin ferrifère de Saint-Rémy-sur-Orne se situe à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Caen (Calvados). Sa superficie est de 750 ha ; il est orienté d'est en ouest, sur une longueur d'environ un kilomètre, immédiatement à l'est de la commune de Saint-Rémy. La RD133 traverse l'extrémité est de la concession sur 250 m (Illustration 6).

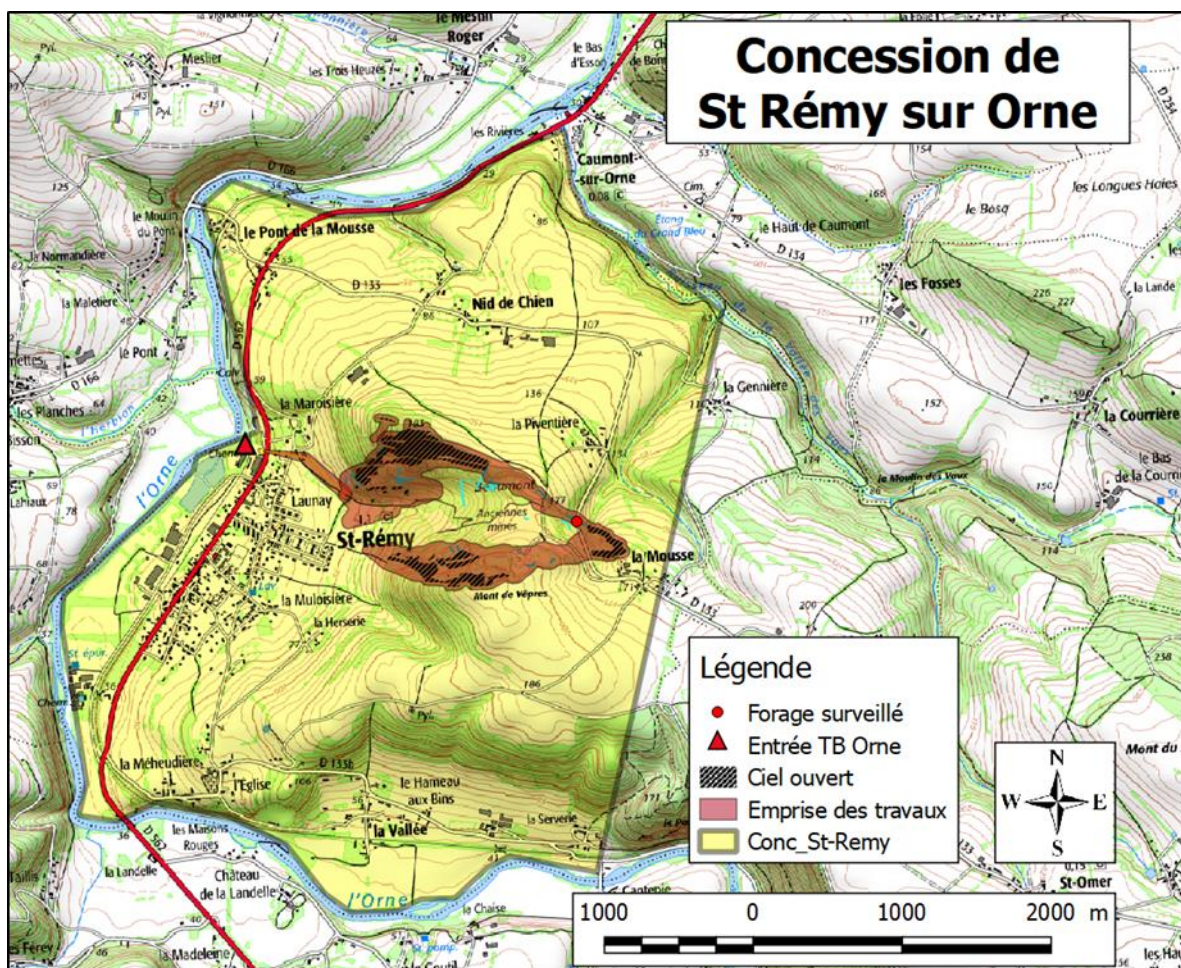


Illustration 6 : Concession de Saint-Rémy-sur-Orne

Le bassin se présente sous la forme d'un petit synclinal perché, orienté est-ouest, dont le flanc nord correspond à la colline de Beaumont et le flanc sud à celle du Mont-de-Vêpres. Il est dissymétrique (son flanc nord est plus redressé que son flanc sud) et présente une terminaison périclinale à l'est. Une faille, orientée est-ouest, décale les flancs. Il est très peu étendu, car il a été tronqué à l'ouest par une faille orientée nord-ouest/sud-est, inclinée à 60° vers l'ouest. Le minerai n'a pas été rencontré au-delà de cette faille.

La couche de minerai de fer du synclinal de Saint-Rémy-sur-Orne est caractérisée par un pendage général de 45° et une puissance exploitable de 7 à 8 m.

Le gisement est constitué d'une seule couche de minerai d'âge ordovicien, qui repose directement sur des quartzites cambriens. Il comprend un banc d'hématite situé au mur d'une puissance moyenne de 2,5 m et d'un banc de carbonate de 5 à 7 m d'épaisseur.

L'hématite oolithique à la base de la couche, appelée par les mineurs le « minerai rouge », très riche en oxydes de fer, a été très longtemps le seul minerai exploité. Il est considéré comme « la couche principale » par opposition à la « couche secondaire », qui surmonte l'hématite, exploitée par la suite.

2.1.3. Concessions de Jurques et Mont-Pinçon

a) Historique des exploitations

- Concession de Jurques

La concession de Jurques a été instituée par décret le 26 novembre 1895 au profit de M. Drouet et s'étend sur les communes de Brémoy et de Jurques dans le Calvados. Le décret du 1^{er} juillet 1912 autorise l'amodiation à la Société Française des Mines de Fer ainsi que la réunion des concessions de Jurques et d'Ondefontaine dans le Calvados avec celles de Bourberouge et de Mortain dans la Manche. Une nouvelle amodiation a été décrétée le 27 mars 1941 à la Société des Mines et Produits Chimiques de Saint-Rémy-sur-Orne qui a exploité de 1938 à 1940, année de l'arrêt de l'exploitation. La demande de renonciation a été faite le 25 juin 1969. Les travaux de fermeture ont été réalisés en 1971 après une mise en demeure préfectorale et la renonciation a été acceptée le 16 mars 1972. Malgré cette renonciation, la concession est considérée comme orpheline.

Sur cette concession, les travaux ont permis de produire 300 000 tonnes de minerai sur cinq périodes discontinues : 1895-1906, 1909-1912, 1921-1922, 1926-1927 et 1939-1940.

Aucune mise en sécurité n'a été effectuée à l'arrêt de l'exploitation et il a fallu attendre une mise en demeure préfectorale en 1971 pour que les 37 ODJ recensés soient traités. Bien que ces travaux aient été jugés suffisants pour assurer la sécurité publique, un cheval est tombé dans un puits en 1986 et un nouvel état des lieux a été réalisé par la DRIRE⁶ Basse-Normandie. Quatre mises en sécurité complémentaires ont alors été réalisées mais l'état des lieux n'a pu positionner que 23 des 37 sites recensés.

- Concession de Mont-Pinçon

La concession de Mont-Pinçon a été instituée par décret du 28 mars 1902 et s'étend sur les communes de Campandré-Valcongrain, Le Plessis-Grimoult, Roucamps et Saint-Jean-le-Blanc. En 1902, la Société des Mines et Forges de Normandie devient amodiataire de la concession et est autorisée en 1918, par décret, à réunir les concessions de Mont-Pinçon et de Gouvix à celle du Mont-en-Gérôme. Le 12 octobre 1960, la Société des Mines de Fer de Saint-Rémy-sur-Orne est devenue concessionnaire de Mont-Pinçon. Mais, à la fermeture du gisement de Saint-Rémy en 1966, le contexte économique et la pauvreté du gisement de Mont-Pinçon ont amené la société à annuler ses projets d'exploitation et à déposer une demande de renonciation le 20 septembre 1966 acceptée par arrêté le 24 novembre 1966. Des travaux de mise en sécurité semblent avoir été réalisés mais il n'en reste pas de trace. Cette concession est considérée orpheline.

Aucune exploitation n'a été réalisée mais des travaux de recherche par puits, descenderie et travers-bancs ont été effectués à plusieurs reprises de 1903 à 1904, de 1918 à 1920, en 1938 et de 1959 à 1961. Malgré la pauvreté du site pour une exploitation moderne, la sidérurgie médiévale a été intense avec une forte production de fer dans des bas fourneaux chauffés au charbon de bois. La quantité de scories résultante de cette activité était tellement importante sur le mont qu'elles ont été

⁶ Ancienne dénomination de l'actuelle DREAL Normandie

exploitées de façon industrielle de 1957 à 1964 par la Société Minière et Industrielle du Rougé. Ces scories à forte teneur en fer étaient vendues comme fondant à la sidérurgie lorraine.

Au total, 46 sites d'ouvrages débouchant au jour sont recensés mais seule la position de 13 d'entre eux est connue. Trois galeries de la concession sont actuellement accessibles.

b) Situation géologique des concessions

Les gisements de Jurques et de Mont-Pinçon appartiennent aux formations du synclinal de Falaise qui est orienté ESE-ONO depuis la bordure des terrains jurassiques du bassin de Paris jusqu'à Grandville, dans la Manche. Ils sont séparés par le gisement d'Ondefontaine et constituent le prolongement vers l'ouest de celui de Saint-Rémy-sur-Orne. Dans cette partie occidentale, le synclinal est caractérisé par une prédominance des terrains cambriens qui remplacent l'assise des grès armoricains.

La couche minéralisée du gisement de Jurques est constituée de carbonates siliceux se situant à la base des schistes à Calymènes transgressifs sur le Cambrien. La formation est pliée en double synclinal et elle se retrouve en quatre affleurements dénommés couche I à IV par les mineurs. La couche I a une puissance qui varie de 1,4 à 2,2 m tandis que la couche III présente une puissance moyenne de 2,5 m.

Dans le gisement de Mont-Pinçon, les grès armoricains sont encore présents et la couche minéralisée est interstratifiée dans ces derniers, à proximité de la base des schistes d'Angers.

c) Points d'émergence des eaux de mine

Un extrait du rapport GEODERIS W2013/010DE-13BNO2210 décrit les deux points d'émergence des eaux des mines de Jurques et Mont-Pinçon :

« Deux émergences permanentes (TB 256 - concession de Jurques et TB Anguet - concession de Mont-Pinçon) assurent un équilibre au sein des aquifères miniers. Le maintien de cet état permet de ne pas retenir un aléa inondation. Cependant en cas d'obturation de ces émergences, plusieurs phénomènes seraient à craindre :

- une remontée du niveau des eaux dans les travaux actuellement hors d'eau avec le risque de déstabilisation de remblais ;*
- l'apparition de nouveaux points d'émergences dans les coteaux ;*
- la déstabilisation d'obturations de galeries ou montages situés au-dessus ;*
- mais aussi la rupture du bouchon créé par l'éboulis après mise en charge et déversement brutal d'eaux boueuses à l'aval des émergences ».*

Le TB 256 est l'exhaure principale de la mine de Jurques. Cette galerie est ouverte à l'extrémité d'une tranchée. Il y persiste les restes d'une porte grillagée. Le TB 256 est partiellement ennoyé et donne naissance à un ruisseau dénommé « *Pissot de la Mine* ».

Le TB Anguet sur la concession de Mont-Pinçon (Illustration 7) est long de 190 m, fermé à 10 m de l'entrée et remblayé sur 20 m linéaires par des cailloux et des vieux bois. Deux fontis sont observables sur les premiers mètres du TB et une mare d'eau d'exhaure chargée en oxydes de fer s'est formée au niveau de l'entrée.

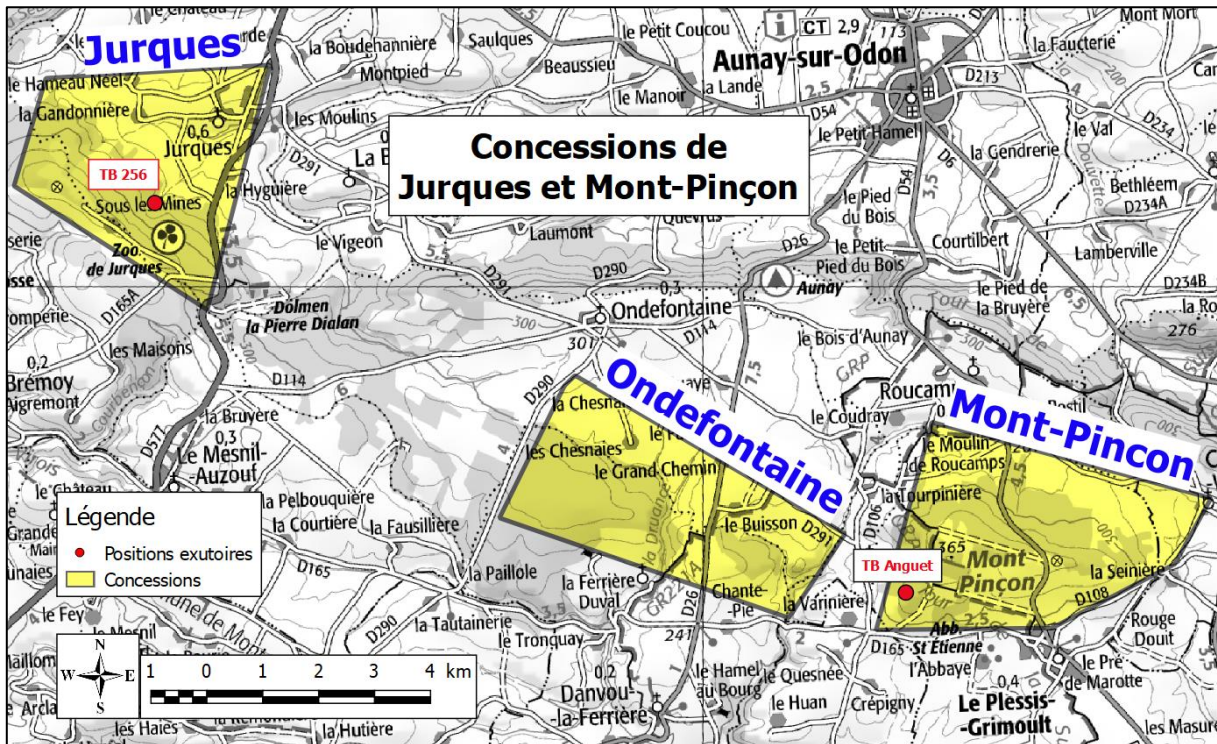


Illustration 7 : Localisation des concessions de Jurques et de Mont-Pinçon.

2.1.4. Concession de La Ferrière-aux-Étangs

a) Historique de l'exploitation

Depuis l'époque gallo-romaine et jusqu'au XIX^e siècle, l'extraction et la métallurgie du fer ont été, comme dans tout le massif armoricain, actives en Normandie. Au milieu du XIX^e siècle, les forges artisanales ont peu à peu disparu pour faire place, au début du XX^e siècle, à des centres industriels.

Afin d'alimenter en minerai de fer ses hauts-fourneaux du nord de la France, la Société Denain-Anzin entreprit des sondages à partir de 1897. Elle le fit à partir des anciennes minières de la Fieffe. Les résultats furent positifs et une demande de concession fut déposée le 21 décembre 1898. Accordée le 14 avril 1901, la concession de La Ferrière couvrait alors 1 605 hectares, puis 2 470 hectares en 1947 (Illustration 8).

L'essentiel des travaux d'exploitation de la concession de La Ferrière-aux-Étangs s'est déroulé de 1901 à 1970. L'exploitation cessa le 1^{er} avril 1970 et la concession fut renoncée en 1988.

b) Situation géologique de la concession

Le bassin minier de La Ferrière-aux-Étangs appartient au bassin ferrifère de l'ouest de la France. Il se situe à une dizaine de kilomètres au sud-est de Flers (Orne) et s'inscrit dans le synclinal de La Ferrière-aux-Étangs, orienté nord-ouest / sud-est. Seul le flanc sud du synclinal est connu et a été exploité car l'érosion, à la faveur de jeux de failles, a fait disparaître le flanc nord.

La couche de minerai de fer est interstratifiée dans les schistes d'âge Ordovicien de la formation du Pissot (schistes d'Angers). Cette formation repose sur le grès armoricain, d'une épaisseur de 140 à 150 m, qui forme, à l'affleurement, un ressaut topographique caractéristique dans le paysage (Illustration 9). Le minerai se présente sous forme d'oolithes, sphères millimétriques, constituées d'enveloppes concentriques riches en minéraux ferrifères qui enrobent un noyau de quartz.

Une épaisseur de 25 à 35 m de schistes noirs sépare le mur de la couche exploitée du sommet du grès armoricain. L'épaisseur de la couche de fer varie de 2 à 5 m et son pendage, vers le nord-est, est compris entre 25 et 45°. Les pendages les plus élevés concernent le secteur nord.

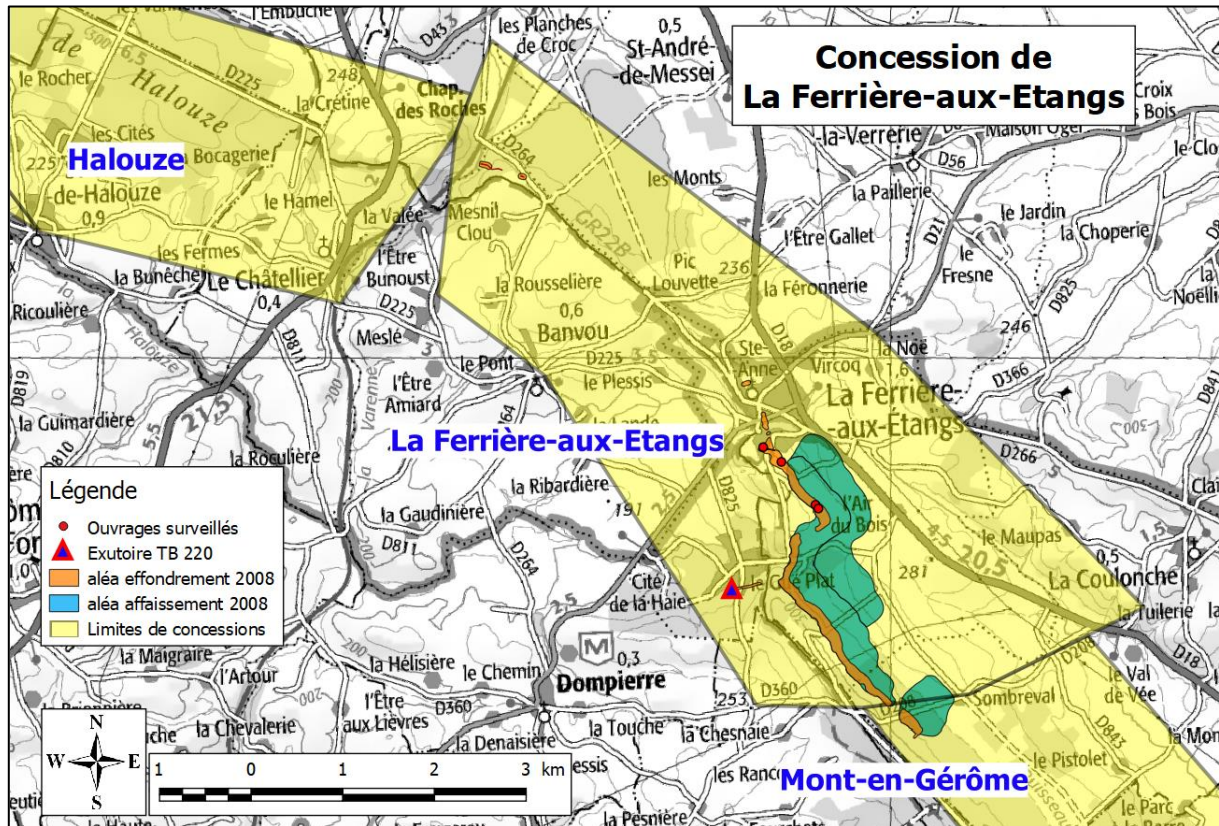


Illustration 8 : Concession de La Ferrière-aux-Étangs.

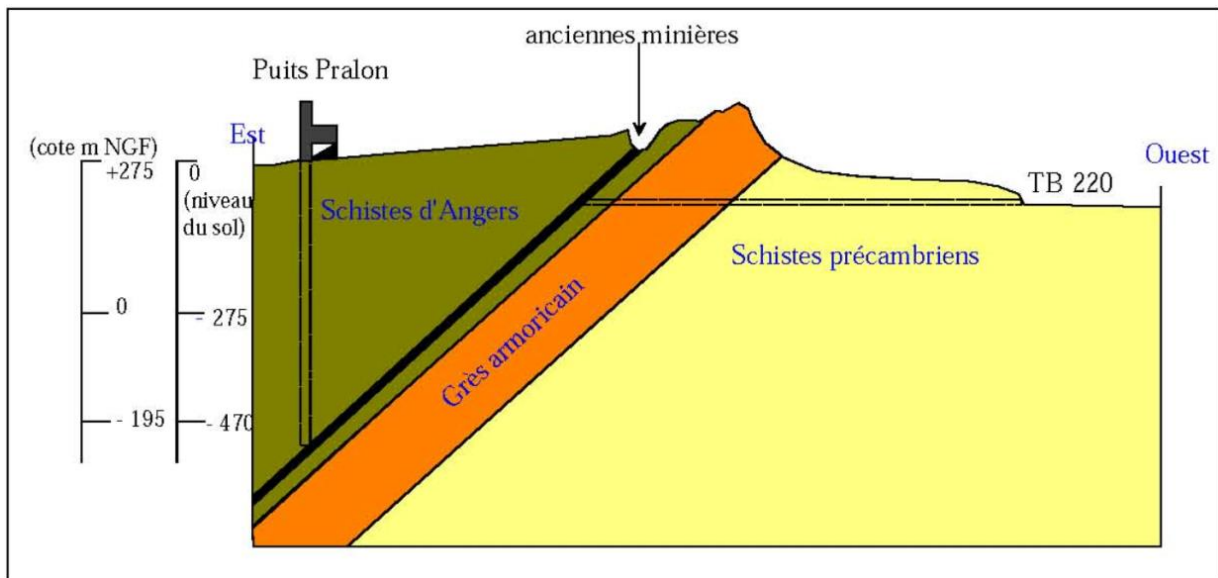


Illustration 9 : Coupe géologique schématisée de la formation ferrifère à La Ferrière-aux-Étangs.

2.2. MÉTHODES DE SURVEILLANCE

2.2.1. Surveillance des cavités

a) *Par le fond*

Sur la concession de Saint-Rémy-sur-Orne, le TB de l'Orne est inspecté par le fond. Cette visite est effectuée par une équipe de quatre agents de l'UTAM Centre-Ouest. Elle consiste à inspecter visuellement la galerie, à prendre des photos, à relever des mesures au télémètre laser et à s'assurer du bon écoulement des eaux de la mine (Illustration 10).

Outre les équipements de protection individuelle (EPI) habituels, les techniciens disposent également de deux contrôleurs d'atmosphère permettant la détection de CO, CO₂, O₂ et CH₄ et H₂S ainsi que de dosimètres individuels pour le contrôle de l'exposition au radon.

Concernant la dosimétrie du radon, les interprétations sont réalisées par un organisme agréé (ALGADE).



Illustration 10 : TB de l'Orne, visite d'inspection par le fond.

b) *À partir de la surface*

Certaines inspections de cavités sont réalisées à partir de la surface, au droit de zones d'enjeux, car les cavités ne sont plus accessibles, ennoyées ou trop dangereuses pour le personnel qui effectue les visites.

En 2020, ces inspections ont été réalisées à l'aide d'une caméra vidéo-laser et d'un sonar pour les cavités ennoyées, sur cinq ouvrages débouchant dans des cavités inaccessibles, sur les communes de Saint-Rémy et La Ferrière-aux-Étangs.

Les images et calculs de volumes ainsi obtenus sont ensuite comparés aux résultats des campagnes précédentes.

Les cavités situées au droit des sondages suivants ont été inspectées en 2020 :

Concession de Saint-Rémy-sur-Orne :

- SR12 au droit de la RD 133 (vidéo-laser).

Concession de La Ferrière-aux-Étangs :

- 3005 au droit d'une habitation et d'une allée (sonar) ;
- 5SD-1 au droit d'une habitation (sonar) ;
- 7SD-2 au droit d'une habitation (vidéo-laser) ;
- 7SD-3 au droit d'une habitation (vidéo-laser).

2.2.2. Surveillance des points d'émergence

Cette surveillance annuelle consiste à effectuer une inspection visuelle ainsi qu'un reportage photographique des points d'émergence pour observer le bon écoulement de l'eau qui s'écoule par gravité du réservoir minier et s'assurer qu'aucun objet ne colmate les exutoires.

Les points d'émergence observés en 2020 sont :

Concessions de Soumont, Barbery et Urville :

- la galerie Saint-Quentin à Soumont-Saint-Quentin (concession de Soumont) ;
- la descenderie du Livet à Saint-Germain-le-Vasson (concession de Barbery) ;
- la galerie Gouvix à Urville (concession de Gouvix).

Concessions de Jurques et Mont-Pinçon :

- le TB 256 à Jurques (concession de Jurques) ;
- le TB Anguet au Plessis-Grimoult (concession de Mont-Pinçon).

Concession de La Ferrière-aux-Étangs

- le TB 220 à la Ferrière-aux-Étangs (exutoire) ;
- les résurgences au droit du TB 220, collectées par un fossé.

3. Historique des travaux

Depuis 2007, à la demande de la DREAL Normandie, des travaux pour l'amélioration de la surveillance et pour la mise en sécurité de certains sites ont été menés par l'UTAM Centre-Ouest. Le tableau de synthèse de l'ensemble des opérations réalisées depuis 2007 se trouve en Annexe 2.

Suite aux recommandations de GEODERIS⁷, afin d'assurer une surveillance pertinente des sites d'Urville, de Saint-Germain-le-Vasson et de La Ferrière-aux-Étangs, il a été convenu de réaliser des sondages complémentaires à la première campagne de forages qui avait été réalisée par GEODERIS entre 2005 et 2007.

3.1. BASSIN FERRIFÈRE DE SOUMONT

Deux sondages complémentaires ont été réalisés sur les concessions de Barbery et Urville, afin de permettre la surveillance instrumentée de cavités situées au droit d'une habitation et d'une route départementale (rapport BRGM/RP-58182-FR).

3.1.1. Concession de Barbery

Le sondage dénommé GER-7 a été réalisé en décembre 2009 et a recoupé la cavité à une profondeur de 48,2 m. La première inspection vidéo-laser effectuée le 15 décembre 2009 représente l'état zéro.

3.1.2. Concession d'Urville

Le sondage dénommé URV-8 a été réalisé en août 2010 et a recoupé la cavité à une profondeur de 25 m. La première inspection vidéo-laser effectuée le 29 septembre 2010 représente l'état zéro.

Le sondage dénommé URV-9 a été réalisé le 24 avril 2019 et a recoupé la cavité à une profondeur de 24,5 m (rapport BRGM/RP-69016-FR). La première inspection vidéo-laser effectuée le 18 juin 2020 représente l'état zéro.

3.2. CONCESSION DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE

Certains secteurs préoccupants, identifiés comme présentant un risque pour le public et/ou pour les enjeux de surface, ont été mis en sécurité.

Les travaux pour la sécurisation de l'accès au travers-banc de l'Orne par la pose d'un portillon avec verrou ont été suivis par l'UTAM Centre-Ouest en janvier 2008 (rapport BRGM/RP-56553-FR).

En mai 2014, l'UTAM Centre-Ouest a fait remplacer la serrure sur la porte d'entrée du TB ainsi que le cadenas sur le portillon.

Les travaux pour le traitement de deux cloches de fontis dans le TB de l'Orne ont débuté en décembre 2016 et se sont achevés en février 2017 (rapport BRGM/RP-66838-FR).

En 2017, des travaux de terrassement ont été effectués par la commune à l'entrée du TB. Une portion du fossé aérien entre la sortie du TB et l'Orne a été modifiée et remplacée par une buse béton de 600 mm de diamètre.

⁷ Rapport GEODERIS W2008/038DE - 08BNO3530.

En août 2018, la mairie a signalé à la DREAL Normandie qu'une intrusion par effraction avait eu lieu dans le TB de l'Orne. L'UTAM Centre-Ouest a fait effectuer les travaux de réparation des panneaux sur la porte principale du TB ainsi que le remplacement des cadenas. Un jeu de clefs a été remis à la DREAL Normandie et à la mairie de St-Rémy.

3.3. CONCESSION DE LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS

Deux sondages complémentaires ont été réalisés à La Ferrière-aux-Étangs, sur les sites des Landes et de la Pilière, afin de permettre la surveillance instrumentée de cavités situées au droit de deux habitations (rapport BRGM/RP-58182-FR).

3.3.1. Site des Landes

Le sondage dénommé 5-SD2 a été réalisé en décembre 2009. L'arrêt et l'obturation du forage ont été décidés à une profondeur de 59,7 m, puisqu'il n'a recoupé aucune cavité.

3.3.2. Site de la Pilière

Le sondage dénommé 7-SD3 a été réalisé en décembre 2009 et a recoupé la cavité à une profondeur de 21,5 m. La première inspection vidéo-laser effectuée en janvier 2010 représente l'état zéro.

3.3.3. Montage de secours

En 2009, des travaux de sécurisation ont été réalisés sur l'accès aux cavités souterraines dénommé « montage de secours ». Cet ouvrage débouchant au jour, situé au fond d'une minière de La Ferrière-aux-Étangs, a été sécurisé par la pose d'un portillon avec verrou et cadenas (rapport BRGM/RP-57395-FR).

Suite à de fréquentes intrusions dans la mine, un arrêté préfectoral portant interdiction de pénétrer dans la mine a été publié le 6 janvier 2017 et la DREAL Normandie a missionné l'UTAM CO pour condamner l'accès en soudant le portillon installé en 2009.

3.3.4. Cité du Gué Plat

Des venues d'eau provenant d'émergences qui ont percé en surface tout au long du tracé du TB 220 ont provoqué des nuisances dans plusieurs propriétés du quartier du Gué Plat à La Ferrière-aux-Étangs. La DREAL Normandie a missionné l'UTAM Centre-Ouest pour réaliser un nouveau fossé destiné à collecter et canaliser l'eau provenant de ces émergences. Les travaux avaient pour objectif de diminuer le risque d'inondation de plusieurs propriétés et de soulager le réseau des eaux pluviales de ce quartier. Ces travaux se sont déroulés de mars 2013 à août 2014 (rapport BRGM/RP-63410-FR).

D'autre part, les travaux de traitement de 5 fontis⁸ d'origine minière, apparus sur la concession depuis 2009, ont été conduits par l'UTAM Centre-Ouest. Enfin, un inventaire des désordres apparus au droit du TB 220 (rapport BRGM/RP-68447-FR) a été rédigé par l'UTAM CO en 2018 et transmis à la DREAL Normandie.

⁸ Rapports BRGM/RP-57395-FR, BRGM/RP-61184-FR, BRGM/RP-64811-FR, BRGM/RP-65516-FR, et BRGM/RP-68058-FR.

3.4. CONCESSION DE MONT-PINÇON

De septembre 2013 à septembre 2014, quatre ODJ ont été traités sur les communes de Danvou-la-Ferrière et du Plessis-Grimoult. Il s'agit du puits n° 5, également surnommé puits des Hauts Vents et du puits de recherche n° 3 qui ont été intégralement remblayés. La galerie Chantepie et la descenderie n° 2 ont fait l'objet d'une fermeture par la pose de grilles autorisant le passage de chiroptères (BRGM/RP-64331-FR).

3.5. TRAVAUX SUR AUTRES CONCESSIONS

À la demande de la DREAL Normandie, l'UTAM CO est intervenue sur d'autres concessions normandes pour la réalisation de travaux de mise en sécurité d'ouvrages miniers (concessions ne faisant pas l'objet d'une surveillance particulière).

3.5.1. Concession de Halouze

En juillet 2008, le DPSM a été missionné par la DREAL Normandie pour la mise en sécurité de six cheminées à proximité du centre aéré de la commune de Saint-Clair-de-Halouze, par la pose d'une clôture grillagée (rapport BRGM/RP-56543-FR).

En mars 2009 ont eu lieu les travaux pour le traitement d'un fontis survenu à proximité du carreau de la mine de Saint-Clair-de-Halouze (rapport BRGM/RP-57397-FR).

Suite à l'apparition d'un fontis au droit de l'ancienne poudrière, des travaux de comblement ont été effectués en 2011 (rapport BRGM/RP-60329-FR).

Les travaux de drainage du plan d'eau, siège d'un ancien effondrement minier se sont déroulés entre septembre et octobre 2020 (rapport BRGM/RP-70589-FR).

3.5.2. Concession de Larchamp

En 2012, quatre ODJ (deux puits, une cheminée d'aérage et une galerie) ont fait l'objet de travaux de mise en sécurité par comblement intégral, bouchon autoportant, dalle et mur de cloisonnement (rapport BRGM/RP-61183-FR).

3.5.3. Concession de Sées

Les travaux de mise en sécurité du puits n° 3 ont été effectués en 2014. Les travaux ont consisté en la réalisation d'un bouchon de surface sur les remblais existants (rapport BRGM/RP-64309-FR).

3.5.4. Concession du Plessis

En 2012, les travaux de mise en sécurité de trois puits ont consisté à poser une clôture et un panneau d'information autour du puits Sainte-Barbe, à combler intégralement le puits de la Sonde et à installer une grille sur le puits de Recherche (rapport BRGM/RP-61514-FR).

4. Surveillances

4.1. LISTE DE SURVEILLANCES

L'arrêté ministériel n°TREP2009562A du 14 avril 2020 mentionne la liste des installations et équipements de surveillance et de prévention des risques miniers gérés par le BRGM concernant les concessions évoquées dans ce rapport.

4.1.1. Concessions de Soumont, Barbery et Urville

a) Données patrimoniales

- **natures des installations** : cavités, émergences et réseaux de nivellement, surveillance à partir du jour ;
- **concessions** : Barbery, Gouvix, Soumont, Urville ;
- **communes** : Urville, Saint-Germain-le-Vasson et Soumont-Saint-Quentin ;
- **noms des installations « jour »** : URV-9, GER-6, GER-7, SOU-3 ;
- **noms des émergences** : Descenderie du Livet et galerie Saint-Quentin ;
- **noms des réseaux de nivellement** : Aisy, La Mine, Saint-Quentin, Saint-Germain-le-Vasson.

b) Calendrier des inspections effectuées en 2020

Les émergences sont surveillées annuellement alors que les cavités au droit des sondages sont uniquement inspectées les années impaires (surveillance biennale depuis 2014) :

- 24 juin 2020 : inspection visuelle des émergences de la galerie Saint-Quentin et de la descenderie du Livet ;
- 17 mars 2021 : réception des résultats d'analyses de l'eau captée en 2020 par le syndicat Eaux Sud Calvados (ESC) de Falaise, à la sortie de la galerie Gouvix.

Les réseaux de nivellement sont relevés sur demande de la DREAL Normandie (pas de demande en 2020).

4.1.2. Concession de Saint-Rémy-sur-Orne

a) Données patrimoniales

- **natures des installations** : cavités, surveillance par inspection fond et surveillance à partir du jour ;
- **concession** : Saint-Rémy-sur-Orne ;
- **commune** : Saint-Rémy ;
- **nom de l'installation « jour »** : SR-12 ;
- **nom de l'installation « fond »** : Travers-Banc de l'Orne.

b) Calendrier des inspections effectuées en 2020

Le TB de l'Orne ainsi que le sondage SR-12 sont concernés par une surveillance annuelle :

- 23 juin 2020 : inspection vidéo-laser de la cavité située au droit du sondage SR-12 ;
- 17 septembre 2020 : inspection visuelle par le fond du TB de l'Orne.

4.1.3. Concession de La Ferrière-aux-Étangs

a) Données patrimoniales

- **natures des installations** : cavités, émergence et réseau de nivellement, surveillance à partir du jour ;
- **concession** : La Ferrière-aux-Étangs ;
- **commune** : La Ferrière-aux-Étangs ;
- **noms des installations « jour »** : 3005, 5-SD1, 7-SD2, 7-SD3 ;
- **nom de l'émergence** : TB 220 ;
- **nom du réseau de nivellement** : La Ferrière-aux-Étangs.

b) Calendrier des inspections effectuées en 2020

L'émergence est concernée par une surveillance annuelle alors que les sondages sont inspectés les années paires (surveillance biennale depuis 2014), en alternance avec les ouvrages de la mine de Soumont :

- 17 juin 2020 : inspection par sonar de la cavité située au droit du sondage 3005 ;
- 17 juin 2020 : inspection par sonar de la cavité située au droit du sondage 5SD-1 ;
- 24 juin 2020 : inspection vidéo-laser des cavités situées au droit des sondages 7SD-2 et 7SD-3 ;
- 24 juin 2020 : inspection visuelle des émergences du TB 220.

Le réseau de nivellement est relevé sur demande de la DREAL Normandie (pas de demande en 2020).

4.1.4. Concessions de Jurques et Mont-Pinçon

a) Données patrimoniales

- **natures des installations** : émergences, surveillance à partir du jour ;
- **concessions** : Jurques et Mont-Pinçon ;
- **communes** : Jurques et Le Plessis-Grimoult ;
- **noms des émergences** : TB 256 et TB Anguet.

b) Calendrier des inspections effectuées en 2020

Les émergences sont concernées par une surveillance annuelle :

- 23 septembre 2020 : inspection visuelle de l'émergence du TB 256 à Jurques ;
- 23 septembre 2020 : inspection visuelle de l'émergence du TB Anguet au Plessis-Grimoult.

4.2. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DES CONCESSIONS DE SOUMONT, BARBERY ET URVILLE EN 2020

4.2.1. Inspection par sondages

Quatre cavités sont concernées par une surveillance biennale (années impaires). Aucune inspection vidéo-laser n'a été effectuée sur les concessions de Soumont, Barbery ni Urville en 2020.

4.2.2. Surveillance des points d'émergences

a) Flanc nord

L'arrêt des travaux miniers et du pompage des eaux d'exhaure, en mars 1968, a provoqué le remplissage des cavités jusqu'au premier exutoire du flanc nord du synclinal de Soumont-Urville, qui correspond à la galerie Gouvix, à la cote + 71 m NGF. Cette eau est actuellement captée par le Syndicat Eau Sud Calvados de Falaise. Le débit excédentaire s'écoule par gravité dans la rivière de la Laize (extrait du rapport INERIS DRS-05-55973/R01).

Les derniers résultats d'analyses du contrôle sanitaire des eaux captées à cette émergence ont été transmis au DPSM le 17 mars 2021 par l'ESC de Falaise (Annexe 8). Concernant la qualité de l'eau, la conclusion sanitaire des analyses du prélèvement effectué le 7 octobre 2020 indique que l'eau brute souterraine est conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés et la conclusion du rapport d'analyses du prélèvement effectué le 26 novembre 2020 indique que l'eau prélevée est utilisée pour la production d'eau d'alimentation. Il convient de noter que ce dernier rapport d'analyse indique également la présence d'atrazine-déséthyl-déisopropyl à une teneur supérieure à 0,1 µg/l (limite de qualité pour les eaux distribuées). Le débit moyen en 2020 était de 570 m³/jour (source ESC).

b) Flanc sud

Durant l'exploitation, l'exhaure se faisait par pompage à partir du puits du carreau de Soumont. Après consultation des archives, il apparaît que le débit d'eau pompée était relativement faible (environ 350 m³/h). Le pompage n'entraînait pas le tarissement des puits aux alentours puisque, comme pour le flanc nord, le gisement ferrifère, ceinturé par des schistes peu perméables (au mur et au toit), correspond à un système quasiment clos dans lequel des venues d'eau de faible débit se faisaient par percolation au travers des schistes.

L'arrêt des travaux miniers et du pompage des eaux d'exhaure a provoqué le remplissage des galeries jusqu'à la cote + 97 m NGF, altitude de la « descenderie du Livet »⁹. Cet exutoire est équipé d'une canalisation de diamètre 500 mm pour rejeter l'eau dans la Laize. Une seconde galerie située à l'est du flanc, à la cote + 106 m NGF et dénommée « galerie Saint-Quentin », peut également servir d'exutoire en période de très hautes eaux de nappe car elle est équipée d'une canalisation de diamètre 300 mm permettant le rejet de l'eau vers le Laizon.

Lors de la visite de surveillance, le 24 juin 2020, de l'eau s'écoulait vers la Laize (environ 120 m³/h), à la sortie de la canalisation qui équipe la descenderie du Livet (Illustration 11). Il n'y avait pas d'écoulement d'eau à la sortie de la galerie Saint-Quentin.

⁹ Rapport INERIS DRS-04-44270 R02.

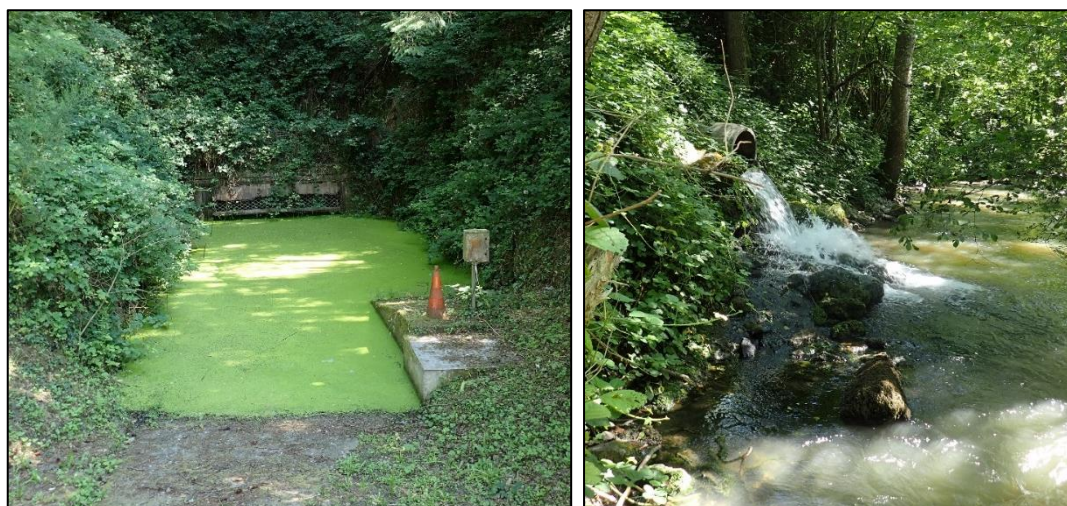


Illustration 11 : Descenderie du Livet (gauche) et point de rejet dans la Laize (droite).

4.2.3. Synthèse de l'inspection des ouvrages des mines de Soumont

L'illustration 12 représente le récapitulatif des points d'émergences de la mine de Soumont qui ont été observés en 2020.

L'écoulement de l'eau de la mine a été observé en 2020 sur le flanc sud, par la descenderie du Livet et sur le flanc nord, par la galerie Gouvix (information relevée auprès du syndicat des eaux). Aucun écoulement n'a été observé à l'exutoire de la galerie Saint-Quentin, qui représente le point d'émergence de "secours" du flanc sud. Aucune inspection vidéo-laser n'a été effectuée sur la concession en 2020 (tableau et plans en Annexe 3).

Ouvrage	Descenderie du Livet*	Gal. St. Quentin*	Gal. Gouvix**
Concession	BARBERY	SOUMONT	GOUVIX
Commune	St.Germain-Le-Vasson	Soumont-St.Quentin	Urville
Section/Parcelle	OA / 170	OA / 219	OE / 32
Coordonnées L93	<i>descenderie</i> X : 457113 Y : 6882790 <i>refoulement</i> X : 457076 Y : 6882834	X : 464030 Y : 6879645	X : 458022 Y : 6886111
Traitement	Descenderie obturée en 1996 par bouchon en béton armé de 0,7m d'épaisseur, équipé d'une canalisation ø 500 permettant d'évacuer l'eau vers la Laize	Galerie obturée à 15m de l'entrée en 1996 par un bouchon béton armé de 0,8m d'épaisseur et équipé d'un syphon. L'accès, bouché par un mur en parpaings et talus de remblais, est équipé d'une buse béton ø 300.	Galerie obturée par parpaing en 1968, puis reprise en 1992 avec la réalisation à 80m de l'entrée, d'un bouchon en béton armé équipé d'une canalisation permettant le captage de l'eau d'exhaure. Demande des résultats des analyses à ESC de Falaise
Dates de visite	10/12/2013 17/05/2017 03/10/2014 12/09/2018 17/06/2015 19/09/2019 05/07/2016 24/06/2020	10/12/2013 17/05/2017 03/10/2014 12/09/2018 17/06/2015 19/09/2019 05/07/2016 24/06/2020	10/12/2013 05/07/2016 19/09/2019
Débit estimé	100 à 120 m ³ /h	0 m ³ /h	données 2020 ESC Falaise : 24 m ³ /h
*Estimation du débit à la date de la visite **Station de captage d'eau "Eaux Sud Calvados" de Falaise (débit moyen 400 m ³ /jour en 2016 ; 700 m ³ en 2018 ; 960 m ³ en 2019 et 570 m ³ en 2020)			

Illustration 12 : Tableau récapitulatif des points d'émergences de la mine de Soumont

4.3. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE LA CONCESSION DE SAINT-RÉMY-SUR-ORNE EN 2020

4.3.1. Inspection du TB de l'Orne par le fond

La visite d'inspection par le fond du TB de l'Orne, à Saint-Rémy, a été réalisée le 17 septembre 2020 par une équipe de quatre agents de l'UTAM CO (Annexe 4).

Cet ouvrage, long de 500 m, assure actuellement l'exhaure de la mine. Un éboulement à l'extrémité est de la galerie (cote 520) fait partiellement barrage à l'écoulement normal des eaux de la mine. Dans l'éventualité d'un colmatage de ce « barrage », le risque d'une rupture soudaine avec arrivée brutale d'une vague boueuse au débouché de la galerie est concevable.

Il est important de maintenir ce travers-banc ouvert car un éventuel comblement pourrait conduire à une remontée du niveau des eaux dans les travaux et risquerait d'inonder les terrains en surface.

D'autre part, le GMN¹⁰ a recensé une population d'environ 2 000 chiroptères sur site. Une convention tripartite a été signée le 30 avril 2019 entre la DREAL, la mairie et le GMN mentionnant qu'aucune intervention ne sera autorisée dans le TB de l'Orne durant les périodes d'hibernation et de reproduction des chauves-souris (début octobre à fin avril).

a) Sécurité

Les teneurs relevées par les contrôleurs d'atmosphère, y compris dans les culs-de-sac, ne dépassaient pas 1 % de CO₂ et ne descendaient pas sous 19 % d'O₂.

b) Inspection

Quatre enjeux de surface sont concernés par un aléa effondrement lié à la présence du travers-banc de l'Orne (Illustration 13) :

- **une portion de la RN562** sur environ 10 m de longueur (cote 10 à cote 20), TB à -7 m ;
- **une maison d'habitation** sur environ 10 m de longueur (cote 45 à cote 55), TB à -10m ;
- **une maison d'habitation** sur environ 12 m de longueur (cote 96 à cote 108), TB à -12 m ;
- **un hangar** sur environ 20 m de longueur (cote 175 à cote 195), TB à -18 m.

Lors de l'inspection du 17 septembre 2020, il n'a pas été relevé de détérioration des parties maçonnées du TB au droit de la RN 562 ni au droit des deux habitations, ni sous le hangar. Aucun signe de vieillissement n'est visible sur les deux traitements de cloches de fontis, aux cotes 191 et 263. L'eau de mine s'écoule librement sur toute la longueur du parcours.

¹⁰ Groupement Mammalogique Normand

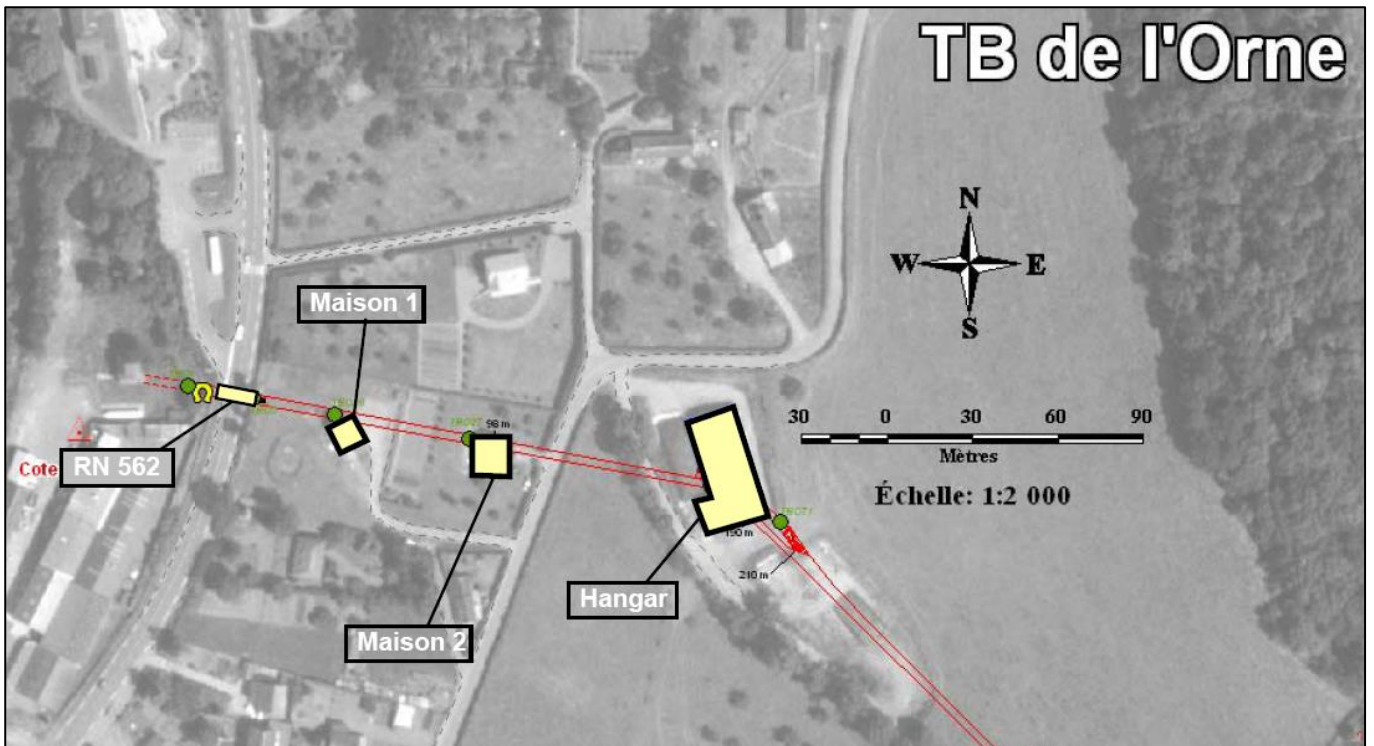


Illustration 13 : Enjeux de surface au droit du TB de l'Orne.

4.3.2. Inspection par le sondage SR-12

Un cinquième enjeu de surface, concerné par un aléa effondrement lié à la présence de cavités peu profondes, est mentionné dans les rapports de réévaluation de l'aléa mouvement de terrain¹¹.

Il s'agit de vides importants (680 m³), à faible profondeur (- 15 m), au droit de la RD 133. Le sondage SR12, réalisé en novembre 2007, se situe en bordure de la chaussée, sur le flanc nord, à l'est de l'exploitation et permet l'inspection de cette cavité (Illustration 14).

L'objectif de la surveillance de ce secteur, affecté d'un aléa fort, est de prévenir l'apparition d'un désordre au droit de la RD 133.

L'inspection de la cavité a été effectuée par vidéo-laser le 23 juin 2020. Les résultats des acquisitions d'images et des échométries laser sont détaillés dans le rapport en Annexe 9.

Enfin, des travaux de mise en sécurité de la RD 133 par la réalisation d'une dalle portée en béton armé sont programmés en 2021.

4.3.3. Synthèse de l'inspection des ouvrages de Saint-Rémy

Il n'a pas été observé d'évolution notable de dégradations du TB de l'Orne en 2020. Aucune évolution notable de la couronne ni de la géométrie globale de la cavité n'a été relevée lors de l'inspection par le sondage SR12 en 2020.

¹¹ Rapports GEODERIS W2008/077DE-08BNO2420 et INERIS-DRS-08-96799-05550A.

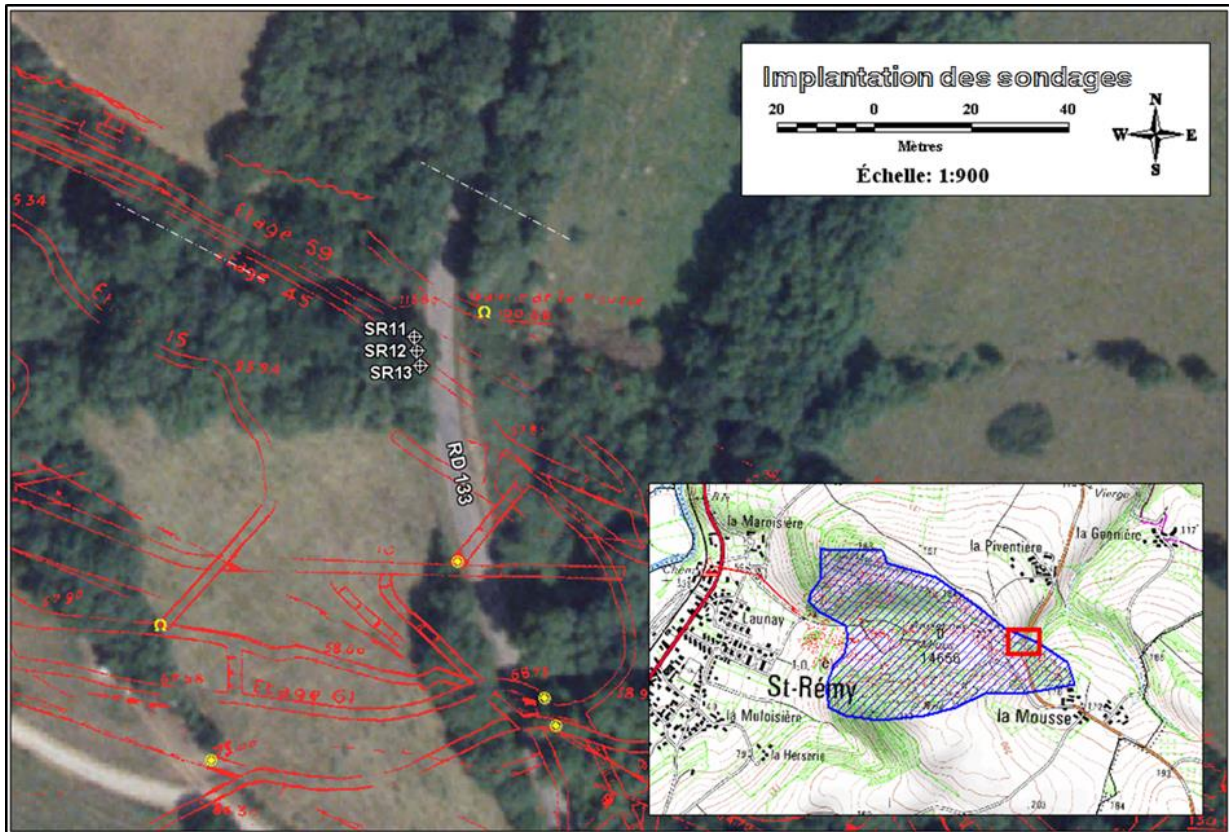


Illustration 14 : Implantation du sondage SR-12 le long de la RD 133.

4.4. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DE LA CONCESSION DE LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS EN 2020

Quatre ouvrages sont concernés par une surveillance biennale (Illustration 15). Le tableau récapitulatif des sondages ainsi que les plans d'implantation se trouvent en Annexe 5.

Le 17 juin 2020, les inspections ont été effectuées à l'aide d'un sonar par les sondages dénommés 3005 et 5-SD1 débouchant dans des cavités ennoyées. Le 24 juin 2020, les inspections ont été effectuées par imagerie vidéo-laser via les sondages dénommés 7-SD2 et 7-SD3 débouchant dans des cavités hors d'eau. Les résultats des acquisitions d'images et des échométries laser sont détaillés dans les rapports en Annexes 10, 11 et 12.

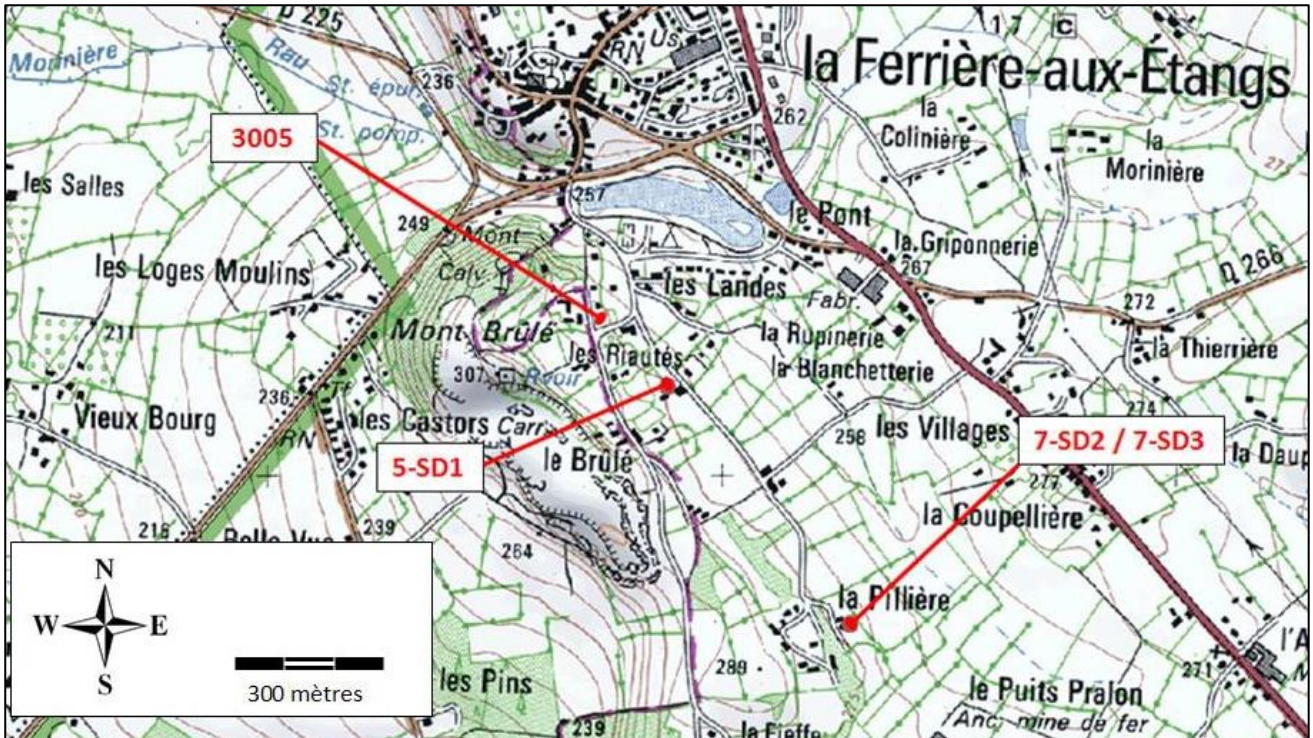


Illustration 15 : La Ferrière-aux-Étangs, localisation des ouvrages surveillés les années paires.

4.4.1. Inspection par le sondage 3005

Situé dans un pré, ce sondage permet la surveillance d'une chambre d'exploitation sous une voie communale et un pavillon. Il fait l'objet d'une campagne d'inspection au sonar car la cavité est sous eau. Le sondage 3005 est incliné vers le nord à environ 82° par rapport à la verticale. Le toit de la cavité recoupée se situe à une profondeur de 41,4 m et à une distance de 5,8 m au nord de la position du sondage en surface. Le jour de l'inspection, le niveau d'eau dans le sondage se situait à 28 m de profondeur.

4.4.2. Inspection par le sondage 5-SD1

Situé dans la cour d'une habitation, il permet la surveillance d'une chambre d'exploitation dont une partie se trouve au droit de l'habitation. Ce sondage débouche à 35,8 m de profondeur et fait l'objet d'une campagne d'inspection au sonar (cavité sous eaux). La présence d'un pilier empêche la surveillance de la totalité de la cavité au droit de l'habitation. Seuls les vides situés sous la façade sud-est de l'habitation sont observables. Une tentative infructueuse de réalisation d'un sondage complémentaire, pour atteindre la cavité à l'arrière du pilier, a été effectuée en 2009. Le jour de l'inspection, le niveau d'eau dans le sondage se situait à 24,2 m de profondeur.

4.4.3. Inspection par les sondages 7-SD2 et 7-SD3

Situés respectivement en façade sud et est d'une habitation, les deux sondages ont été inspectés par vidéo-laser. Le sondage 7-SD2 débouche à 17 m de profondeur, dans une chambre d'exploitation. Toutefois, la présence d'un pilier empêche la surveillance de la cavité au droit de l'habitation. En accord avec la DREAL Normandie, il a été décidé de maintenir cet ouvrage en surveillance biennale. Le sondage 7-SD3, réalisé en 2009, permet d'inspecter une chambre d'exploitation et une galerie sous la maison. Ce sondage débouche dans la galerie à 21,5 m de profondeur.

4.4.4. Surveillance des points d'émergences

Le Travers Banc 220 (TB 220) débouche dans le quartier du Gué-Plat, au sud de la commune de La Ferrière-aux-Étangs. Son tracé, d'environ 600 m, débute à flanc de coteau, à la cote + 221 m NGF, et atteint la couche de minerai à la cote + 225 m NGF. Il fonctionne comme un drain par lequel s'écoulent les eaux de la mine par gravitation.

Lors de la visite d'inspection du 24 juin 2020, l'écoulement de l'eau a été observé au débouché du TB 220 (débit estimé à environ 50 m³/h). Par contre, seul un très faible débit d'eaux provenant des résurgences en amont s'écoule dans le fossé en cette période de basses eaux. Les deux fossés (nord et sud) en aval du TB et qui longent le chemin d'accès ont été curés en 2020 par une entreprise locale, à la demande de la Mairie de La Ferrière-aux-Étangs (Illustration 16).

4.4.5. Synthèse de l'inspection des ouvrages de La Ferrière-aux-Étangs

Les résultats des acquisitions d'images et des échométries laser et sonar sont détaillés dans les rapports des Annexes 10, 11 et 12. Sur la concession de La Ferrière-aux-Étangs, aucune évolution notable n'a été relevée lors de l'inspection des cavités surveillées en 2020.

Concernant les émergences, l'écoulement de l'eau de la mine a été observé en juin 2020 (période de basses eaux) à la sortie du TB 220 et plus furtivement par les émergences situées en amont.



Illustration 16 : TB 220, fossés aval (avant et après curage).

4.5. SURVEILLANCE DES OUVRAGES DES CONCESSIONS DE JURQUES ET MONT-PINÇON EN 2020

4.5.1. TB 256

Le travers-banc 256 est une galerie d'exhaure importante qui draine une partie des travaux souterrains de la concession de Jurques. Le débit peut atteindre plusieurs dizaines de mètres cube par heure. Il est situé dans une propriété privée, sur la parcelle OA-502, dans la commune de Jurques (Annexe 6).

4.5.2. TB Anguet

Le travers-banc Anguet a été foncé en 1900 (rapport INERIS DRS-12-129592-12778A). Ce travers-banc se nommait alors « Galerie Saint-Célerin », d'environ 190 m de long, au bout de laquelle sont creusées deux branches, une partant vers le nord sur 230 m et une en direction du sud sur 280 m. Ces galeries ont en partie reconnu le minerai sur la concession de Mont-Pinçon. Aujourd'hui, ce TB est presque entièrement comblé par des éboulis et masqué par la végétation. Il est situé dans un bois, sur les parcelles ZO-8 et 9, commune du Plessis-Grimoult (Annexe 6).

4.5.3. Synthèse de l'inspection des émergences de Jurques et Mont-Pinçon

La visite d'inspection des deux émergences a eu lieu le 23 septembre 2020 (Illustrations 17 et 18).

Lors de cette visite au Plessis-Grimoult (Mont-Pinçon), un petit filet d'eau s'écoulait du TB Anguet, au niveau de la couronne de la galerie. La mare chargée en oxydes de fer qui se forme en aval du TB était partiellement asséchée.

À Jurques, de l'eau s'écoulait au niveau de la sortie du TB 256 qui se poursuit par un fossé et alimente deux petits étangs privés. La surverse forme un petit ruisseau dénommé le « Pissot de la Mine ».

Le tableau de l'illustration 19 représente le récapitulatif des points d'émergences qui ont été observés en 2020 sur ces deux anciennes concessions.

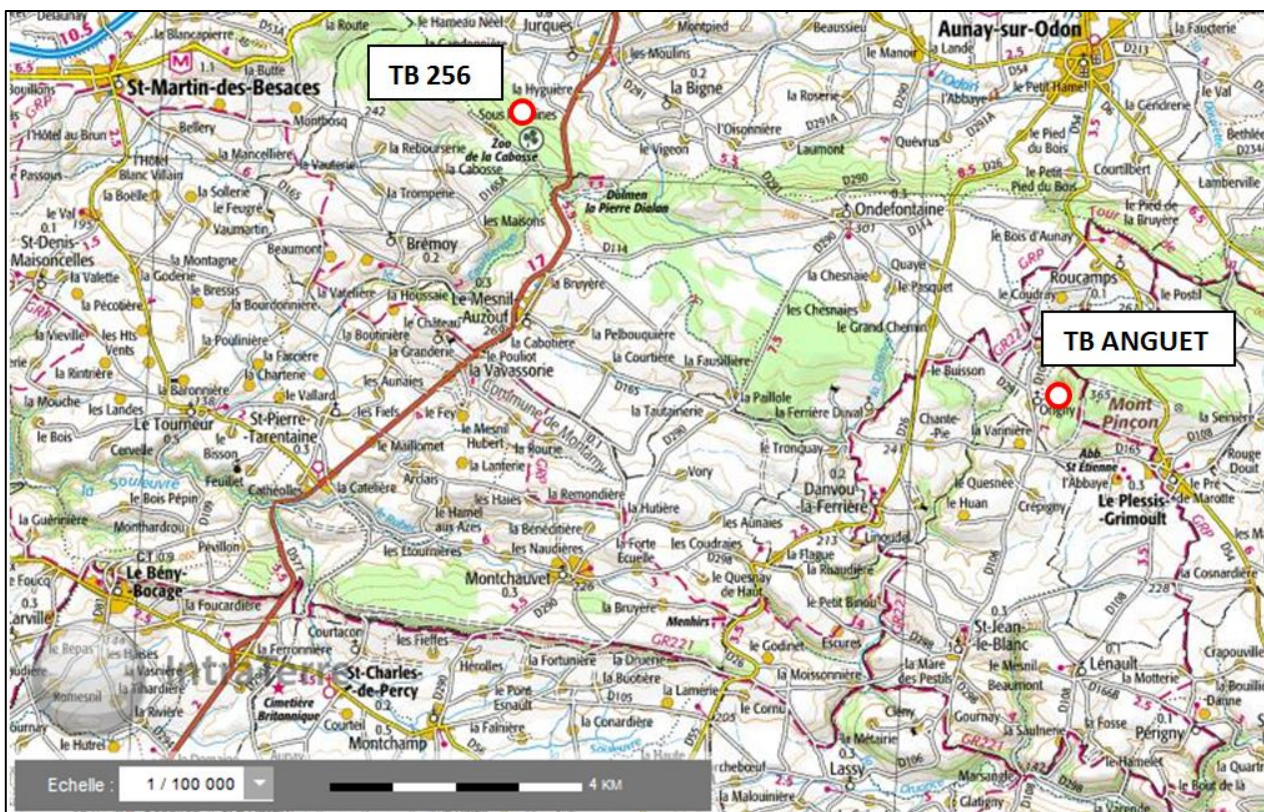


Illustration 17 : Jurques et Mont-Pinçon, localisation des émergences.



Illustration 18 : Émergences du TB 256 (à droite) et TB Anguet (à gauche).

Ouvrage	TB Anguet*	TB 256*
Concession	MONT-PINCON	JURQUES
Commune	Le Plessis-Grimoult	Jurques
Section/Parcelle	ZO / 8 et 9	OA / 502
Coordonnées L93	X : 433984 Y : 6880773	X : 425413 Y : 6885242
Traitement	TB de 190 m de long, fermé à 10 m de l'entrée et remblayé sur 20 m linéaires par des cailloux et vieux bois. Deux fontis sont observables sur les premiers mètres du TB et une mare d'eau d'exhaure chargée en oxydes de fer se forme au niveau de l'entrée.	Exhaure principale de la mine de Jurques, cette galerie est ouverte à l'extrémité d'une tranchée. Il y persiste les restes d'une porte grillagée. Le TB est partiellement ennoyé et donne naissance à un ruisseau dénommé "Pissot de la Mine".
Dates de visite	23/09/2014 17/10/2017 08/10/2015 03/10/2018 12/10/2016 20/09/2019 23/09/2020.....	11/12/2014 17/10/2017 08/10/2015 03/10/2018 12/10/2016 20/09/2019 23/09/2020.....
Débit estimé	2 m ³ /h	20 à 30 m ³ /h
*Estimation du débit à la date de la visite		

Illustration 19 : Tableau des émergences des concessions de Jurques et Mont-Pinçon

5. Conclusion

En 2020, il n'a pas été observé d'évolution notable de dégradations lors de la visite d'inspection par le fond du Travers-Banc de l'Orne à Saint-Rémy ni par les inspections laser-image des galeries et travaux miniers situés sur l'ancienne concession de La Ferrière-aux-Étangs.

Pour tous ces ouvrages, il faut noter que l'inspection vidéo-laser a ses limites et ne couvre pas la totalité de la zone à surveiller (obstacles, géométrie des cavités, ...). Par ailleurs, une non-dégradation minière entre deux surveillances ne préjuge en rien d'une évolution possible à venir.

Concernant les émergences de la mine de Soumont, l'écoulement de l'eau a été observé en septembre 2020 sur le flanc sud par la descenderie du Livet. Aucun écoulement n'a été observé au second exutoire du flanc sud (galerie Saint-Quentin). Sur le flanc nord, les résultats d'analyses des eaux captées par le syndicat E.S.C. de Falaise témoignent du bon écoulement de l'eau par la galerie Gouvix.

Concernant les émergences de Jurques et Mont-Pinçon, l'écoulement de l'eau a été observé par le TB 256 et par le TB Anguet en septembre 2020.

Concernant l'émergence de la mine de La Ferrière-aux-Étangs, l'écoulement de l'eau a été observé à la sortie du TB 220 en juin 2020.

5.1. TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ ET D'ENTRETIEN À ENVISAGER

La réalisation des travaux de mise en sécurité de la route départementale 133 à Saint-Rémy (SR-12) auront lieu en 2021. Une étude est en cours pour définir la méthode de mise en sécurité de la bretelle d'accès à la route nationale 158 à Soumont-Saint-Quentin. Les travaux débuteront probablement début 2022.

5.2. PROGRAMME DES SURVEILLANCES EN 2021

En accord avec la DREAL Normandie, les surveillances s'organiseront de la manière suivante en 2021 :

- visite de surveillance annuelle du TB de l'Orne entre mai et septembre à Saint-Rémy ;
- inspection vidéo-laser de la cavité par le sondage SR-12 en juin à Saint-Rémy ;
- inspection vidéo-laser de la cavité par le sondage SOU-3 en juin à Soumont-Saint-Quentin ;
- inspection vidéo-laser de cavités par les sondages URV-9, GER-6 et GER-7 en juillet à Urville et Saint-Germain-Le-Vasson ;
- surveillance annuelle du bon écoulement des eaux d'exhaure de la descenderie du Livet, de la galerie Saint-Quentin, du TB 256, du TB Anguet et du TB 220. Demande des résultats d'analyses des eaux captées à la sortie de la galerie Gouvix par « Eaux Sud Calvados » de Falaise.

Ajout/suppression de surveillance : sans objet en 2021

Un planning prévisionnel des surveillances 2021 se trouve en Annexe 7 du présent rapport.

Annexe 1

Extrait de l'arrêté ministériel TREP2009562A du 14 avril 2020

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 14 avril 2020 modifiant l'arrêté du 5 octobre 2016 fixant la liste des installations gérées par le BRGM au titre des 9 et 10 de l'article 1^{er} du décret n° 59-1205 du 23 octobre 1959 relatif à l'organisation administrative et financière du Bureau de recherches géologiques et minières

NOR : TREP2009562A

La ministre de la transition écologique et solidaire et le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code minier ;

Vu le décret n° 59-1205 du 23 octobre 1959 modifié relatif à l'organisation administrative et financière du BRGM, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2016 modifié fixant la liste des installations gérées par le BRGM au titre des 9 et 10 de l'article 1^{er} du décret n° 59-1205 du 23 octobre 1959 relatif à l'organisation administrative et financière du Bureau de recherches géologiques et minières,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les annexes I, II et III de l'arrêté du 5 octobre 2016 susvisé sont respectivement remplacées par les annexes I, II et III du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 14 avril 2020.

*La ministre de la transition écologique
et solidaire,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général
de la prévention des risques,*

C. BOURILLET

*Le ministre de l'économie
et des finances,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général
de la prévention des risques,*

C. BOURILLET

ANNEXE II

INSTALLATIONS HYDRAULIQUES DE SÉCURITÉ RELEVANT DE L'ARTICLE L. 163-11 DU CODE MINIER, GÉRÉES PAR LE DPSM (BRGM) AU 1^{er} JANVIER 2020

Bassin minier Centre Ouest				
Concession	Commune	Site	Nature de l'installation	Nom de l'installation
Barbery	Saint Germain le Vasson	(vide)	Emergences minières	Descenderie du Livet (flanc Sud)
Jurques	Jurques	(vide)	Emergences minières	TB 256
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Emergences minières	TB 220
Mont-Pinçon	Le Plessis-Grimoult	(vide)	Emergences minières	TB Anguet
Soumont	Soumont Saint Quentin	(vide)	Emergences minières	Galerie de Saint Quentin (flanc Sud)

ANNEXE III

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS DE PRÉVENTION ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES MINIERES, RELEVANT DES ARTICLES L. 174-1 ET L. 174-2 DU CODE MINIER GÉRÉS PAR LE DPSM (BRGM) AU 1^{er} JANVIER 2020

Bassin minier Centre Ouest				
Concession	Commune	Site	Nature de l'installation	Nom de l'installation
Barbery	Saint Germain le Vasson	(vide)	Cavités	GER6
Barbery	Saint Germain le Vasson	(vide)	Cavités	GER7
Barbery	Saint Germain le Vasson	(vide)	Réseaux de nivellement	Saint Germain le Vasson
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Cavités	3005
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Cavités	5SD1
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Cavités	7SD2
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Cavités	7SD3
La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	(vide)	Réseaux de nivellement	La Ferrière aux Etangs
Soumont	Soumont Saint Quentin	(vide)	Cavités	SOU3
Soumont	Soumont Saint Quentin	(vide)	Réseaux de nivellement	Aisy
Soumont	Soumont Saint Quentin	(vide)	Réseaux de nivellement	La Mine
Soumont	Soumont Saint Quentin	(vide)	Réseaux de nivellement	Saint Quentin
Urville	Urville	(vide)	Cavités	URV9

Annexe 2

Tableaux de synthèse des surveillances et opérations réalisées depuis 2008

Surveillance et prévention des risques miniers - Concessions de Saint-Rémy, Soumont, Urville, Barbéry, La Ferrière-aux-Étangs, Jurques, Mont-Pinçon (Normandie) 2020

Site	Article	Description	Enjeux	Objectif	Moyens	Fréquence	Bilan 2020	Programme 2021
Saint Rémy	L174-1 à 4 du Code minier	Saint Rémy2:15H442:92:22:9	Route-Habitations-Hangar	Prévenir le risque effondrement	Circuit de visite TB Orne	Annuelle	Pas observé d'évolution défavorable de l'état du travers-banc.	Poursuite de la surveillance hors période d'hibernation des chiroptères (octobre-avril)
		Inspection instrumentée (vidéo-laser)	Route	Prévenir le risque effondrement	Sondage SR-12	Annuelle	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité	Poursuite de la surveillance. Traitement envisagé en 2020-2021 renforcement RD133
		Contrôle visuel du bon écoulement de l'eau	Habitations	Prévenir le risque inondation	Circuit de visite TB Orne	Annuelle	L'eau de la mine s'écoule librement vers l'Orne	Poursuite de la surveillance
Soumont flanc nord	L163-11 et L174-1 à 4 du Code minier	Inspection instrumentée (vidéo-laser)	Routes	Prévenir le risque effondrement	Sondages URV-9	Biennale (année impaire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2019	L'inspection se fera uniquement par le sondage URV-9 les années impaires
		Contrôle du bon écoulement de l'eau	Habitations	Prévenir le risque inondation	Galerie Gouvix	Annuelle	L'eau de la mine est captée par le syndicat ESC de Falaise qui transmet les résultats d'analyses au BRGM	Poursuite de la surveillance
Soumont flanc sud	L163-11 et L174-1 à 4 du Code minier	Inspection instrumentée (vidéo-laser)	Route	Prévenir le risque effondrement	Sondage GER-6	Biennale (année impaire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2019	Poursuite de la surveillance
			Habitation	Prévenir le risque effondrement	Sondage GER-7	Biennale (année impaire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2019	
			Route	Prévenir le risque effondrement	Sondage SOU-3	Biennale (année impaire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2019	
		Contrôle du bon écoulement de l'eau	Habitations	Prévenir le risque inondation	Descenderie du Livet	Annuelle	L'eau de la mine s'écoule librement vers la Laize	Poursuite de la surveillance
			Habitations	Prévenir le risque inondation	Galerie St Quentin	Annuelle	L'exutoire est libre, mais pas d'écoulement d'eau vers le Laizon	
		Relevé altimétrique du Réseau de Nivellement	Habitations-voiries-infrastructures	Vérifier la survenance d'affaissement minier	RN Aisy RN La Mine RN St Germain le Vasson RN St Quentin	Sur demande de la DREAL	Dernier relevé en 2011	
La Ferrière aux Etangs	L174-1 à 4 du Code minier	Inspection instrumentée (sonar)	Route-Habitation	Prévenir le risque effondrement	Sondage 3005	Biennale (année paire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2020.	Poursuite de la surveillance
			Habitation	Prévenir le risque effondrement	Sondage 5-SD1	Biennale (année paire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2020.	
		Inspection instrumentée (vidéo-laser)	Habitation	Prévenir le risque effondrement	Sondage 7-SD2	Biennale (année paire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2020.	
			Habitation	Prévenir le risque effondrement	Sondage 7-SD3	Biennale (année paire)	Pas observé d'évolution défavorable de l'état de la cavité en 2020.	
		Relevé altimétrique du Réseau de Nivellement	Habitations-voiries-infrastructures	Vérifier la survenance d'affaissement minier	RN La Ferrière aux Etangs	Sur demande de la DREAL	Dernier relevé en 2011	
	L163-11 du Code minier	Contrôle du bon écoulement de l'eau	Habitations-voiries-infrastructures	Prévenir le risque inondation / fontis	TB 220	Annuelle	L'eau de la mine s'écoule par le TB et plusieurs émergences en amont	Poursuite de la surveillance
Jurques	L163-11 du Code minier	Contrôle du bon écoulement de l'eau	Infrastructures	Prévenir le risque inondation	TB 256	Annuelle	L'eau de la mine s'écoule librement	Poursuite de la surveillance
Mont-Pinçon	L163-11 du Code minier	Contrôle du bon écoulement de l'eau	Infrastructures	Prévenir le risque inondation	TB Anguet	Annuelle	L'eau de la mine s'écoule librement	Poursuite de la surveillance

Surveillance et prévention des risques miniers - Concessions de Saint-Rémy, Soumont, Urville, Barbery, La Ferrière-aux-Étangs, Jurques, Mont-Pinçon (Normandie) 2020

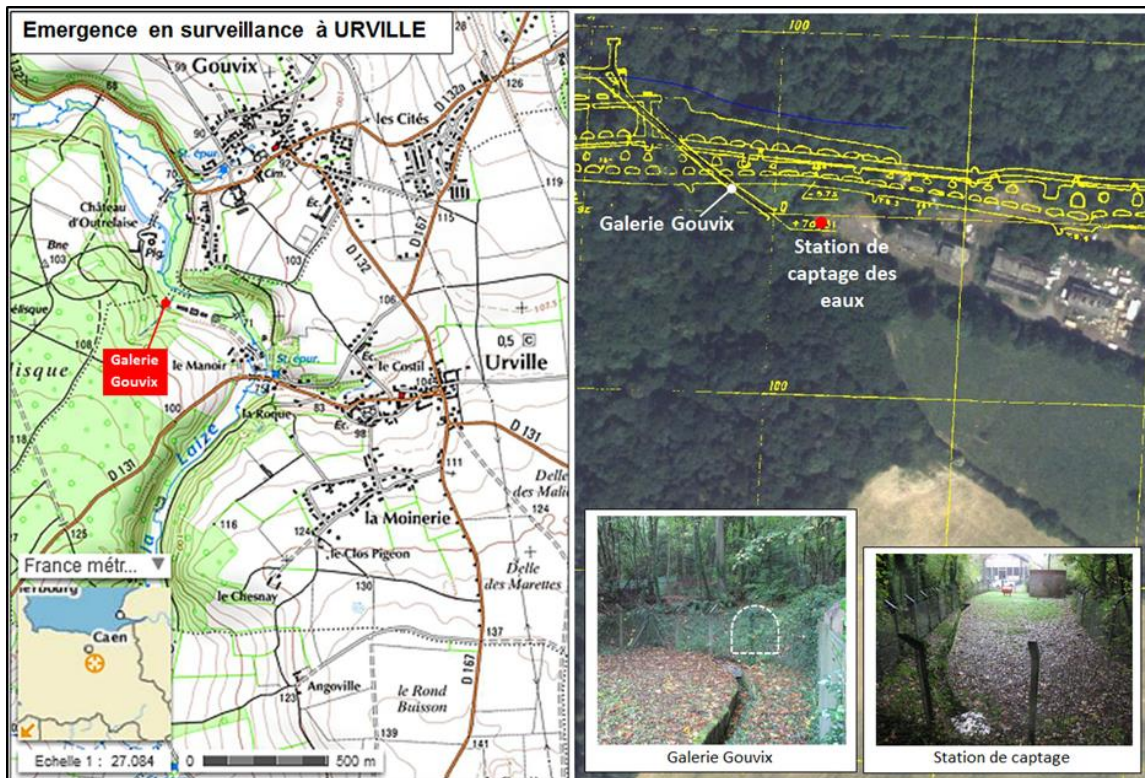
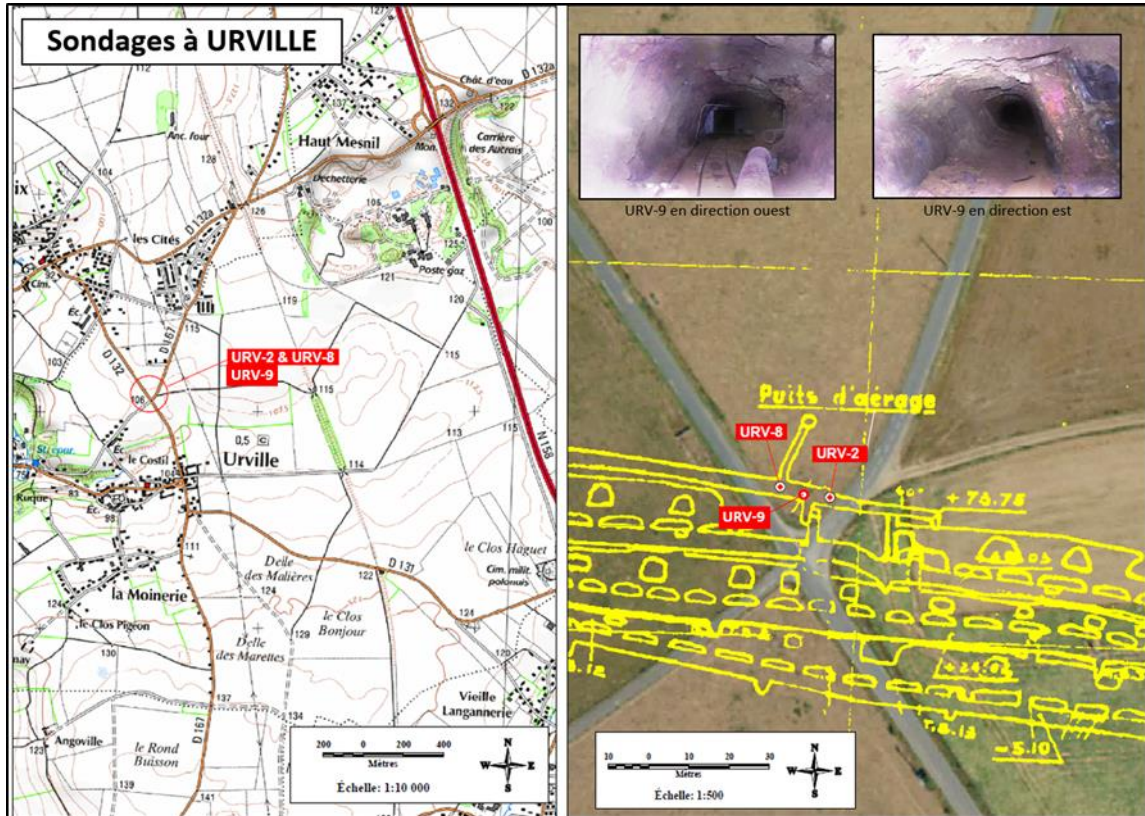
Bassin minier	Concessions	Communes	Opérations réalisées	Dates des Tx		N° rapports	Montants TTC+FG	
				du	au			
SOUMONT	Barbery	St Germain le Vasson	Réalisation de forages pour la surveillance de cavités	déc-09	déc.-09	RP-58182-FR	112 753 €	
			Réalisation de forages pour la surveillance de cavités	déc-09	juil.-10			
	Soumont	Soumont St Quentin	Urville	Réalisation du forage URV-9 pour la surveillance de cavité	avr-19	avr.-19	RP-69016-FR	7 193 €
				Comblement de la descenderie au droit de la bretelle d'accès RN 158			RP-xxxxx-FR	
ST REMY	St Rémy sur Orne	St Rémy	Pose d'un portillon à l'entrée du TB de l'Orne	janv-08	janv.-08	RP-56553-FR	1 446 €	
			Comblement de 2 cloches de fontis dans le TB de l'Orne	déc-16	févr.-17	RP-66838-FR	41 852 €	
			Mise en sécurité de la RD 133			RP-xxxxx-FR		
LA FERRIERE AUX ETANGS	La Ferrière aux Etangs	La Ferrière aux Etangs	Réalisation de forages pour la surveillance de cavités à la Pilière	déc-09	déc.-09	RP-58182-FR	<i>voir Soumont</i>	
			Pose d'un portillon à l'entrée du Montage de Secours	juin-09	juin-09	RP-57395-FR	1 575 €	
			Traitement du fontis du Bois de l'Usine au droit du TB 220	août-09	août-09	RP-57394-FR	6 174 €	
			Traitement du fontis de la galerie St Robert	mai-12	mai-12	RP-61184-FR	5 205 €	
			Réalisation d'un fossé de collecte des eaux d'émergences	mars-13	août-14	RP-63410-FR	88 923 €	
			Traitement du fontis des Minières	nov-14	nov.-14	RP-64811-FR	5 676 €	
			Traitement d'un fontis 2015 au droit du TB 220 (Belarbi)	déc-15	déc.-15	RP-65516-FR	4 251 €	
			Traitement d'un fontis 2018 au droit du TB 220 (Roger)	juin-18	juin-18	RP-68058-FR	3 583 €	
Mont -Pinçon	Le Plessis-Grimoult	Ondefontaine	Mise en sécurité de deux ODJ (un puits et une descenderie)	sept-13	sept.-14	RP-64331-FR	36 188 €	
			Mise en sécurité de deux ODJ (un puits et une galerie)					
Halouze	St Clair-de-Halouze		Pose de clôture autour de 6 cheminées	juin-08	juil.-08	RP-56543-FR	55 737 €	
			Traitement du fontis du carreau de la mine	mars-09	avr.-09	RP-57397-FR	64 402 €	
			Traitement du fontis de la Poudrière	sept-11	oct.-11	RP-60329-FR	2 751 €	
			Drainage du plan d'eau, siège d'un ancien effondrement minier	sept-20	oct.-20	RP-70589-FR	31 200 €	
			Traitement de la route d'accès au carreau du puits 1bis			RP-xxxxx-FR		
Larchamp	St Clair-de-Halouze		Installation de clôtures autour d'une minière (9 cheminées d'aérage)	juin-08	juil.-08	RP-56543-FR	55 737 €	
			Mise en sécurité de quatre ODJ (3 puits et une galerie)	déc-11	févr.-12	RP-61183-FR	170 778 €	
Le Plessis	Le Plessis-Lastelle		Mise en sécurité de trois puits	mai-12	juin-12	RP-61514-FR	57 424 €	
Sées	La Chapelle-Près-Sées		Mise en sécurité du puits n°3	avr-14	juil.-14	RP-64309-FR	12 910 €	
TOTAL hors MSO :							765 758 €	
TOTAL BNo :							4 611 125 €	

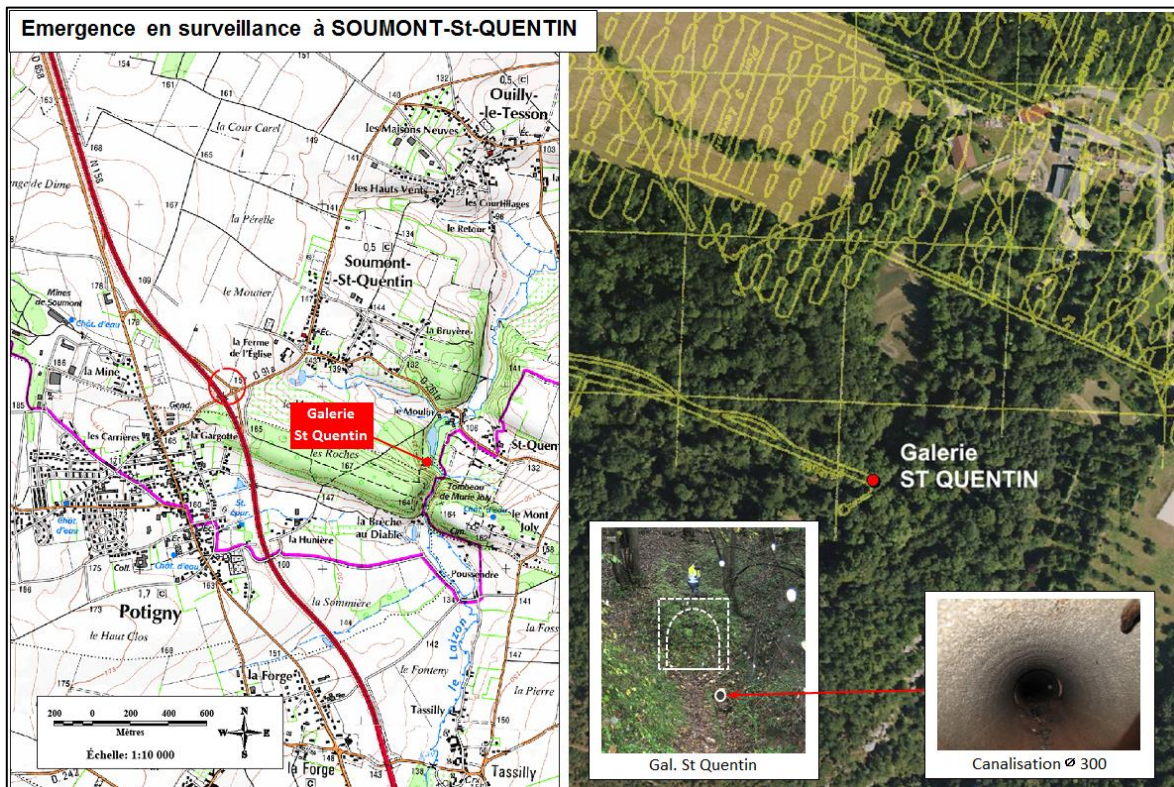
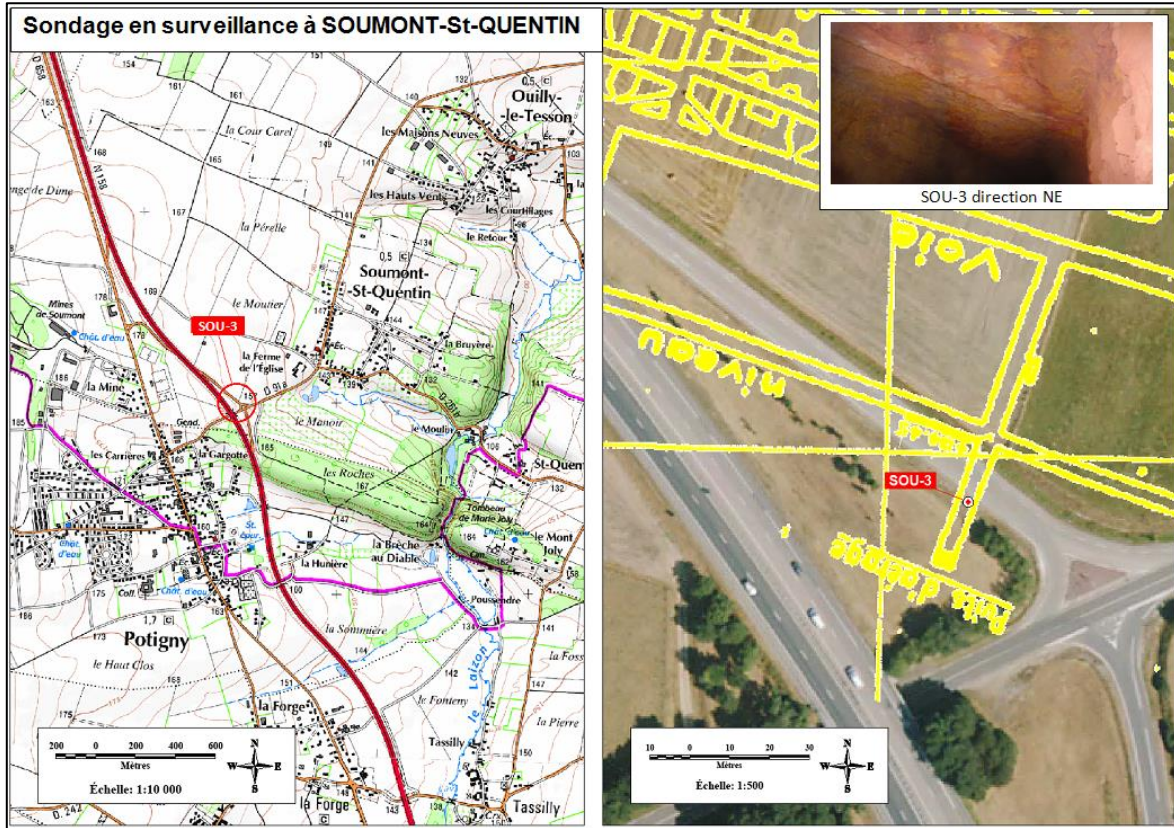
Annexe 3

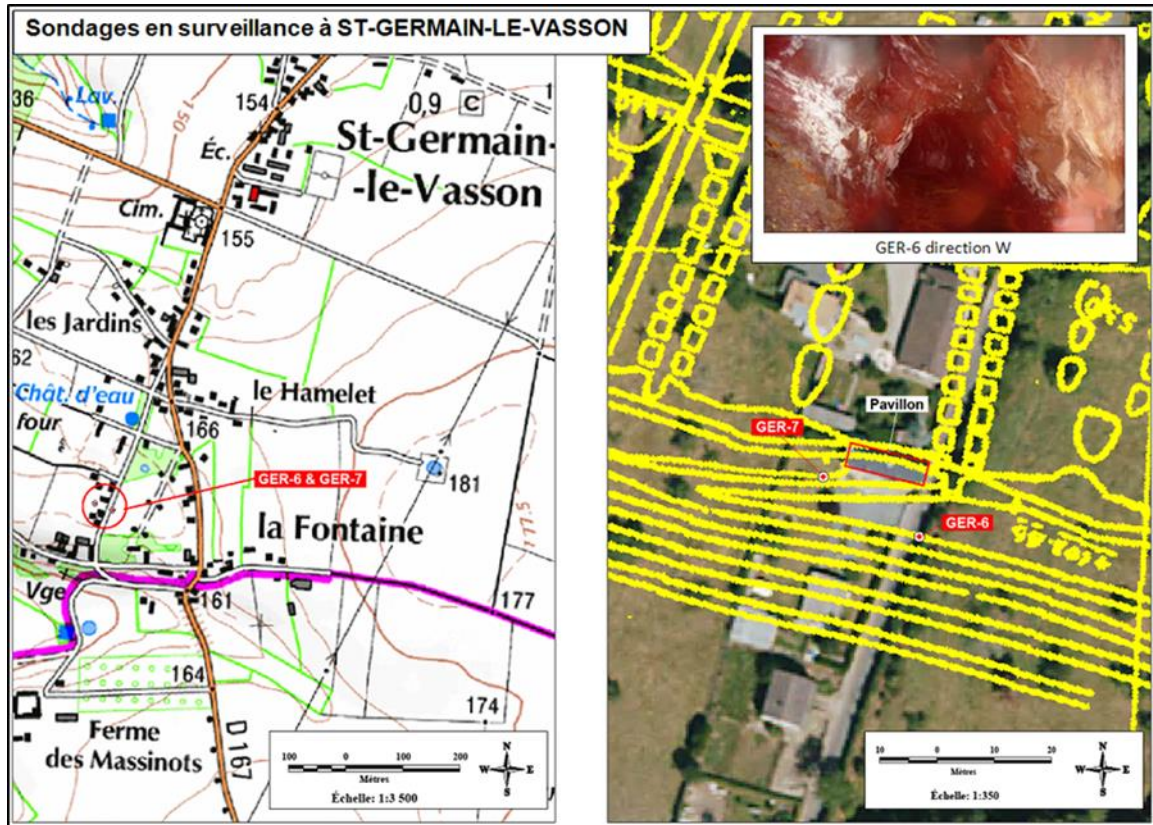
Concession de Soumont, Barbery et Urville Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés et implantations

Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés

CONCESSION	COMMUNE	OUVRAGE	Z	Lambert II E		ENJEU	CADASTRE	SURVEILLANCE	Fréquence	REALISATION	Equipement	Profondeur (m)		Début surveillance	Dernière inspection
				X	Y							CIEL	SOL		
SOMMONT	Soumont-St-Quentin	SOU-3	161,22	411346,741	2445116,455	Echangeur RN 158	RN158	vidéo-laser	année impaire	nov.-05	Tubage PVC tampon fonte 30x30	24,60	27,10	16/12/2009	10/07/19
		Galerie ST-QUENTIN	130	464030	6879645	risque inondation	OA / 219	visuelle	annuelle	1996	Canalisation Ø 300			10/12/2013	19/09/19
BARBERY	St-Germain-Le-Vasson	GER-6	160,69	406554,771	2447348,424	Voirie communale	ZH 79 (avenue du Parc)	vidéo-laser	année impaire	avr-07	Tubage PVC tampon fonte 30x30	39,70	42,20	16/12/2009	19/06/19
		GER-7	160,73	406533,045	2447361,798	Habitation	ZH 117	vidéo-laser	année impaire	déc-09	Tubage PVC tampon fonte 30x30	48,20	50,60	15/12/2009	19/06/19
		Descenderie du LIVET	97	457113	6882790	risque inondation	OA / 170	visuelle	annuelle	1996	Canalisation Ø 500			10/12/2013	19/09/19
URVILLE	Urville	URV-9	106	407371,000	2451176,000	RD 132 et 167	OD 61	vidéo-laser	année impaire	avr-19	Tubage PVC tampon fonte diam. 125	24,60	27,30	18/06/2019	18/06/19
		Galerie GOUVIX	71	458022	6886111	Risque inondation	OE / 32	demande résultats analyses à E. S. C.	annuelle	1968	Station de captage eau			10/12/2013	13/01/20

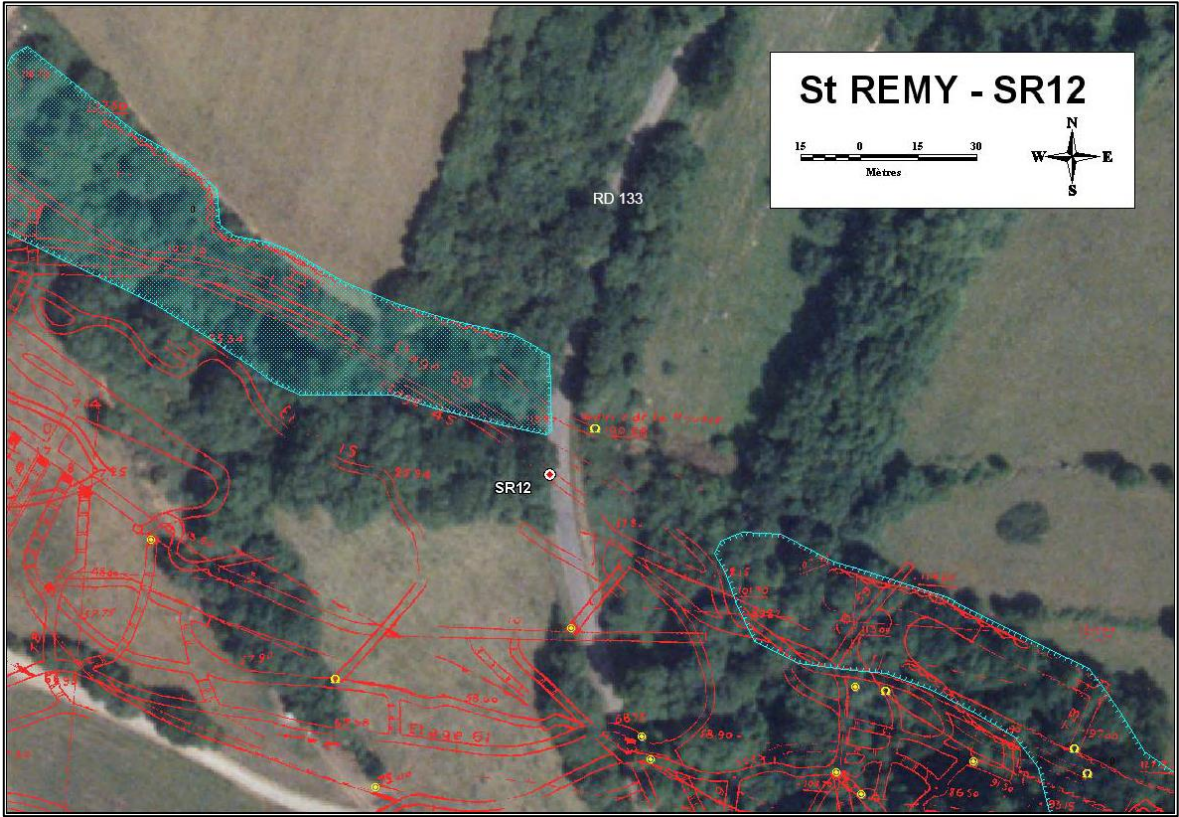
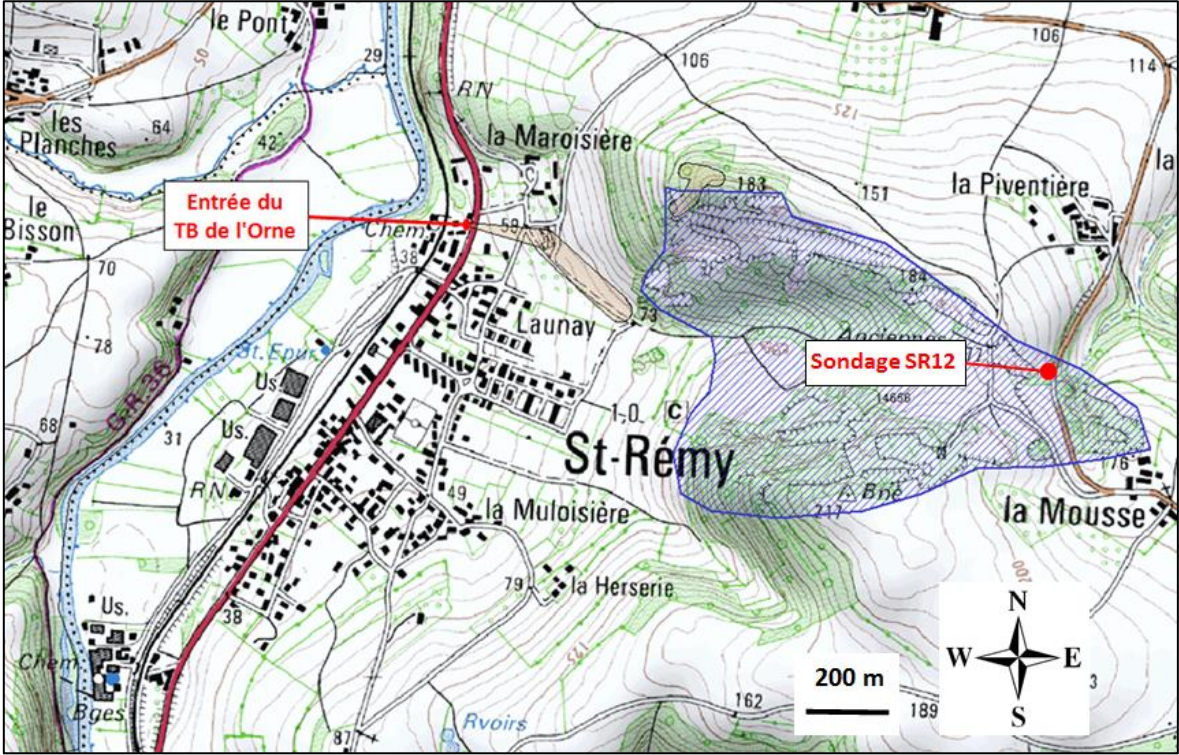


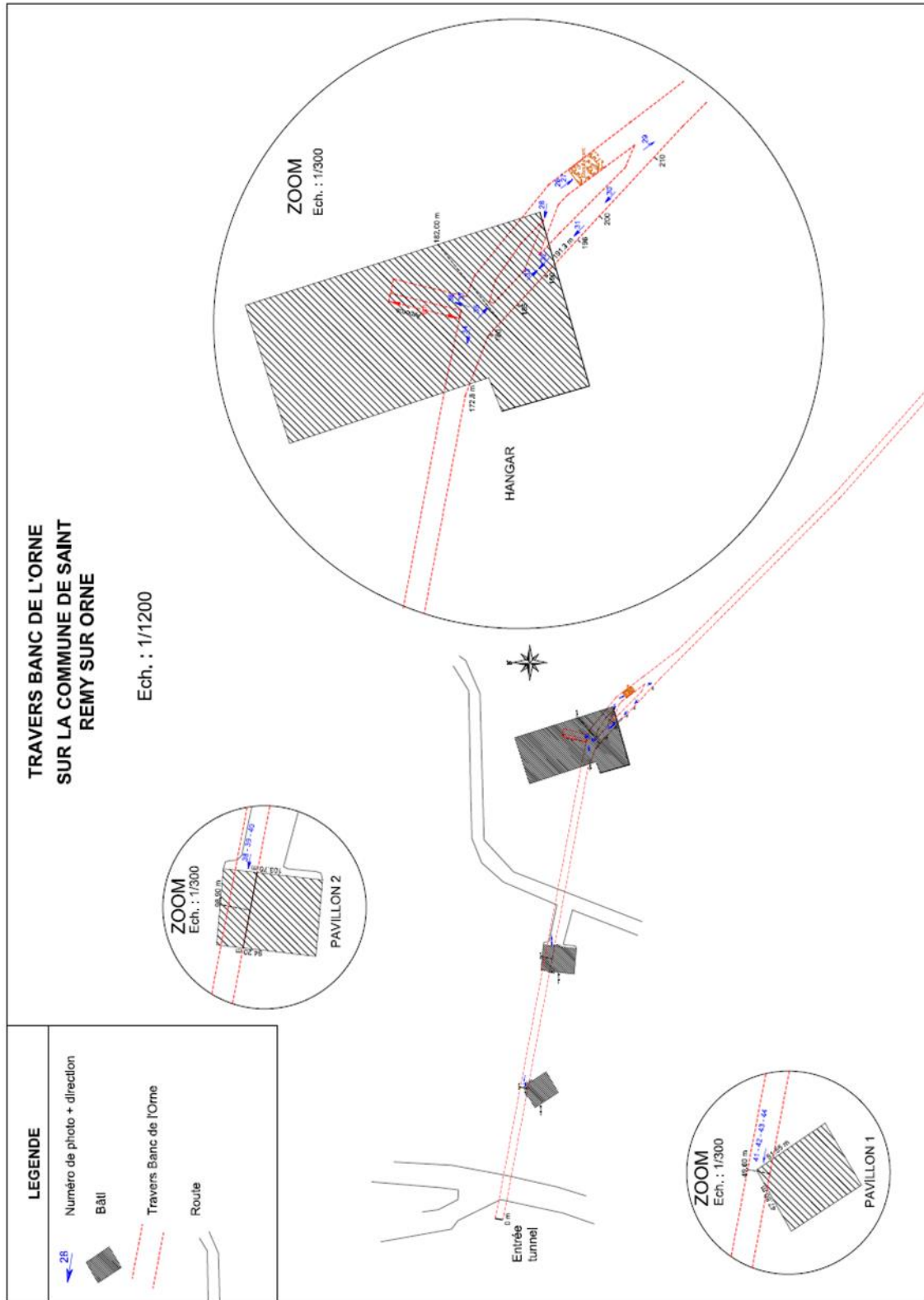




Annexe 4

Concession de Saint-Rémy-sur-Orne Plan de localisation des enjeux de surface





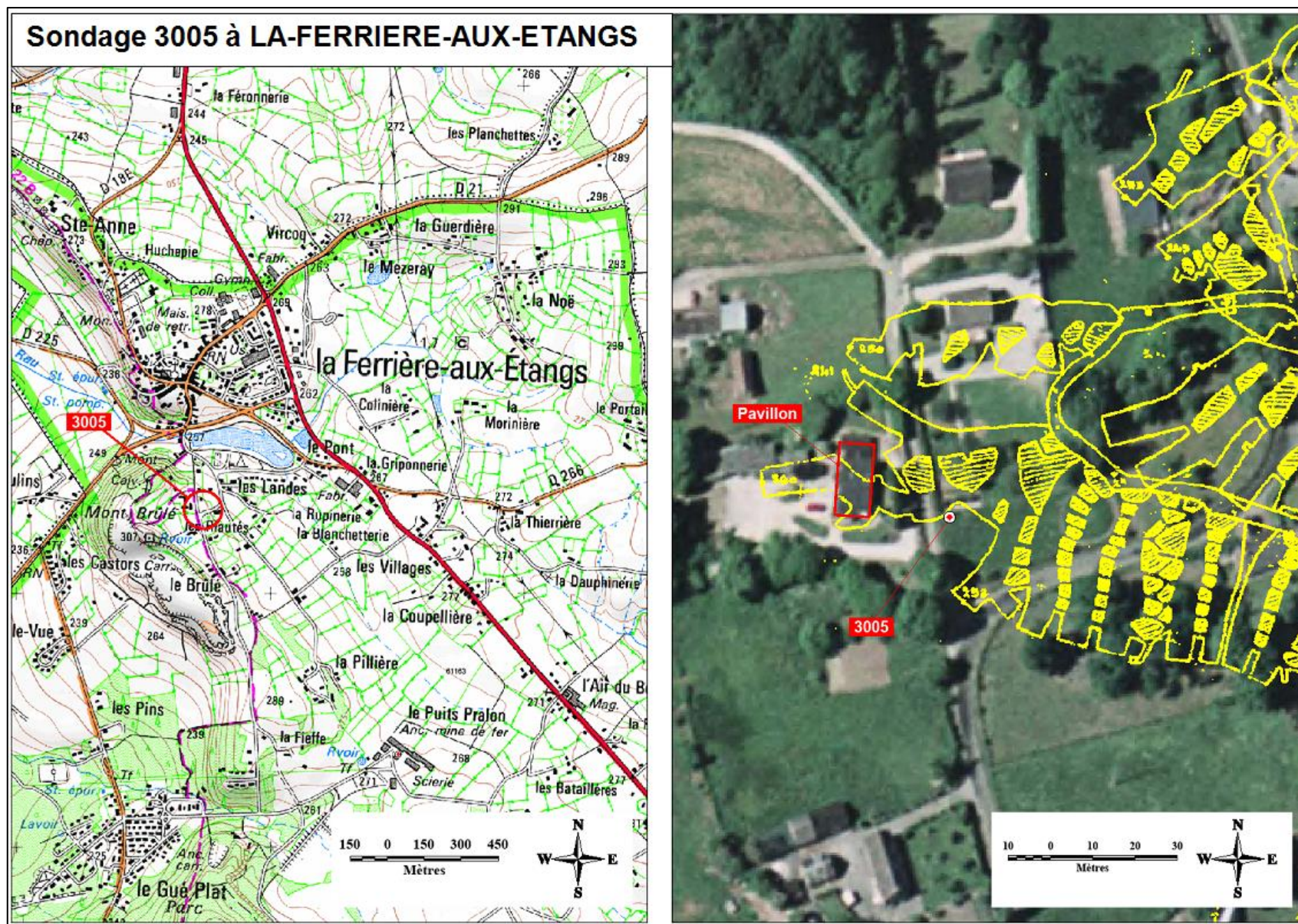
Annexe 5

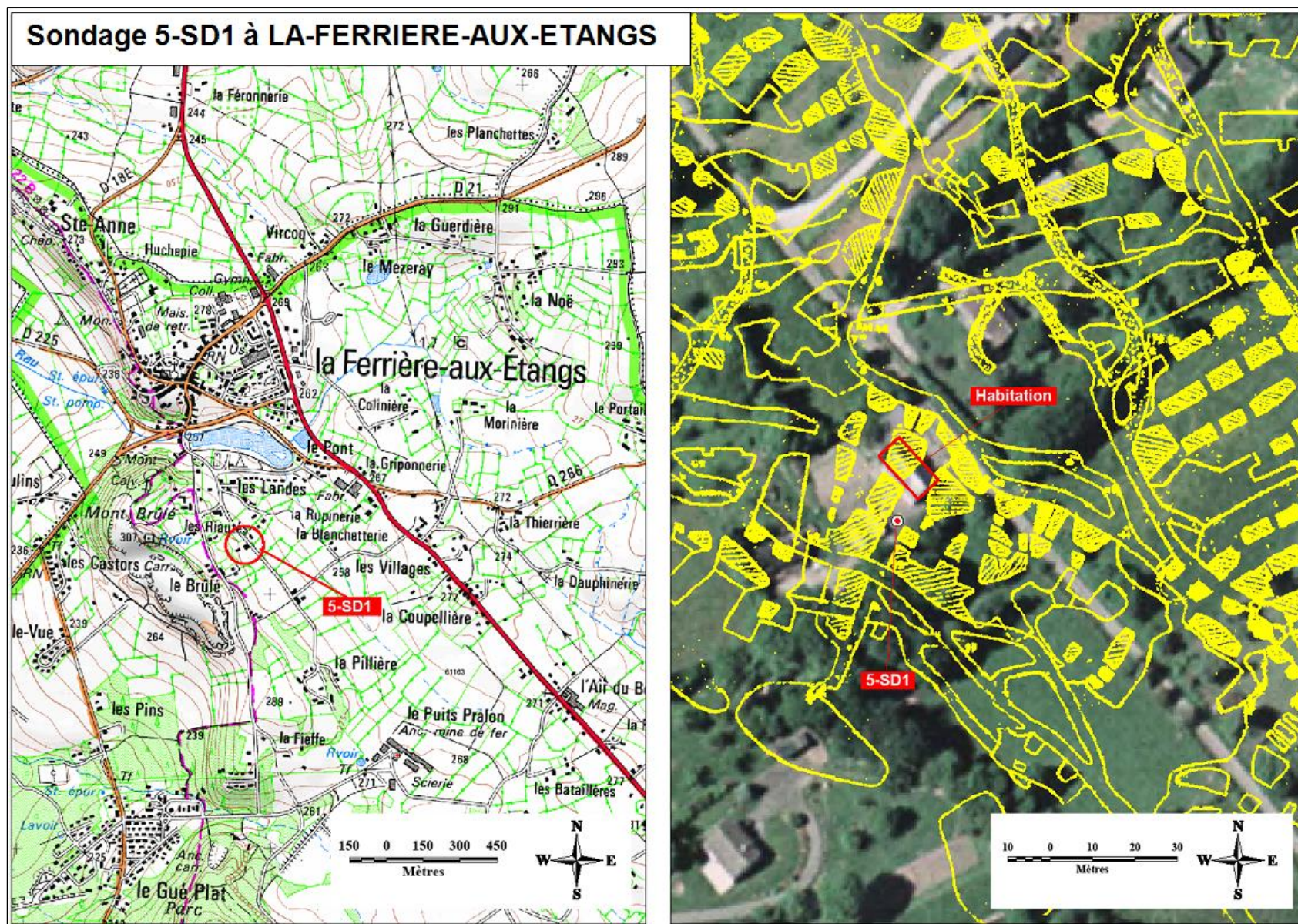
Concession de La Ferrière-aux-Étangs Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés et implantations

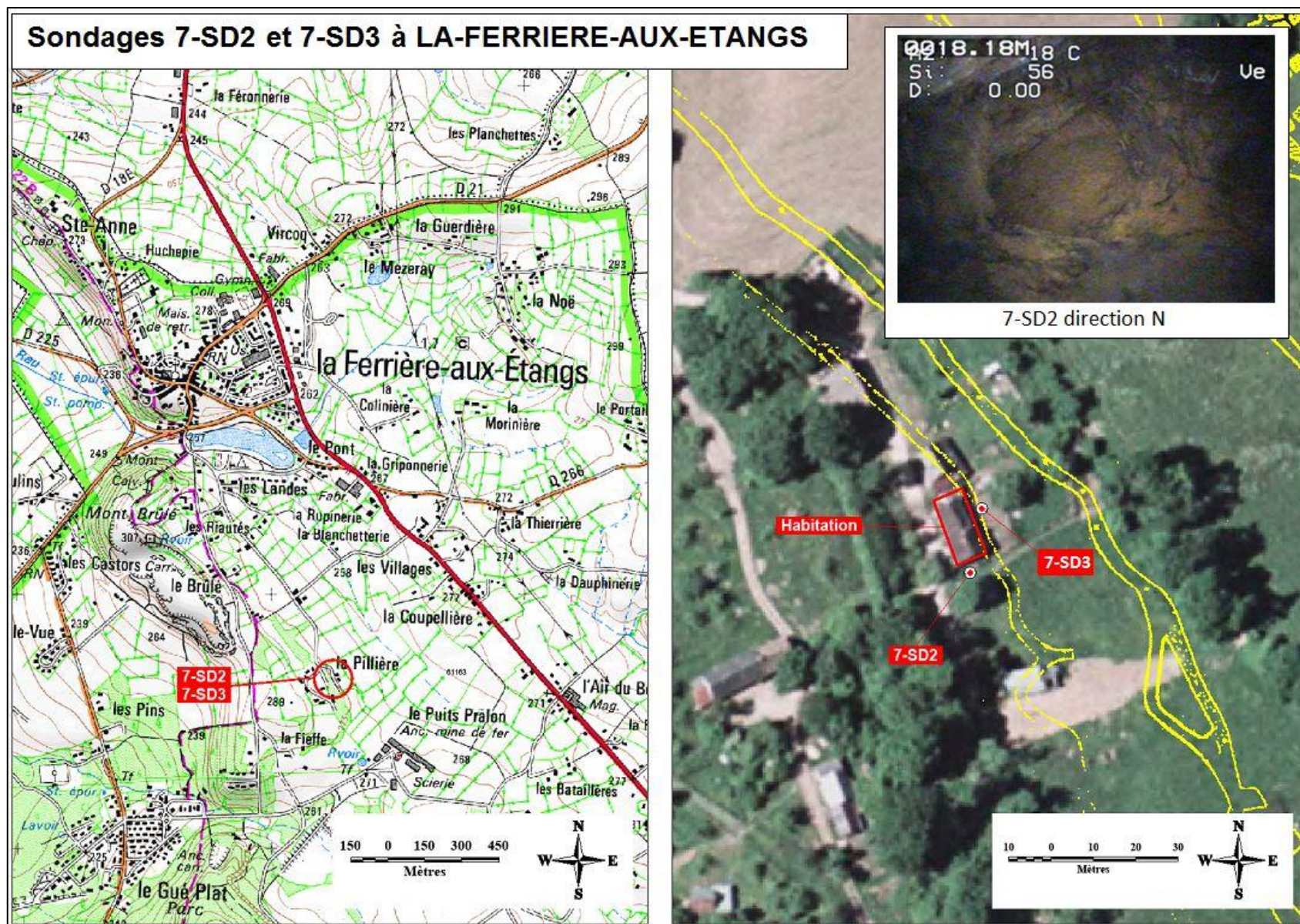
La Ferrière-aux-Étangs

Tableau récapitulatif des ouvrages surveillés

CONCESSION	COMMUNE	OUVRAGE	Z	Lambert II E		ENJEU	CADASTRE	SURVEILLANCE	Fréquence	REALISATION	Equipement	Profondeur (m)		Début surveillance	Dernière inspection
				X	Y							CIEL	SOL		
LA FERRIERE AUX ETANGS	La-Ferrière-aux-Étangs	3005	275,48	389625,963	2410395,053	Habitation + voirie	OE 455	sonar (ennoyée)	année paire	mars-08	Tubage PVC tampon fonte 30x30	41,80	45,90	06/01/2010	17/06/20
		5-SD1	271,92	389810,927	2410244,888	Habitation + voirie	OE 286	sonar (ennoyée)	année paire	mars-08	Tubage PVC tampon fonte 30x30	35,80	46,30	06/01/2010	17/06/20
		7-SD2	274,66	390178,100	2409719,006	Habitation	OE 359	vidéo-laser	année paire	nov-06	Tubage PVC tampon fonte 30x30	17,00	19,60	08/04/2010	24/06/20
		7-SD3	273,79	390178,907	2409734,496			vidéo-laser	année paire	janv-10	Tubage PVC tampon fonte 30x30	21,50	25,15	06/01/2010	24/06/20
		TB 220				Risque inondation			annuelle			Canalisation ø 300			20/09/2019



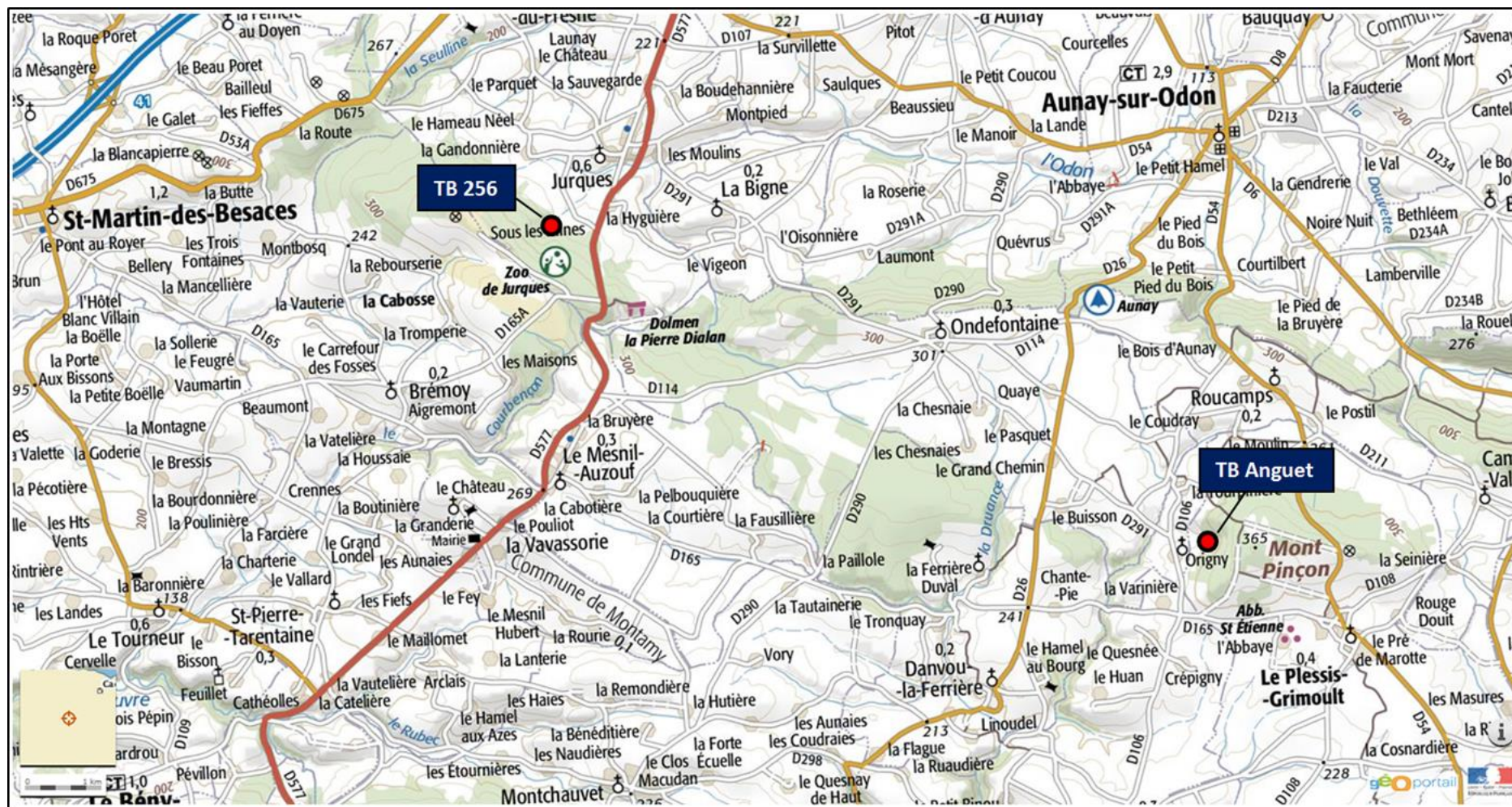


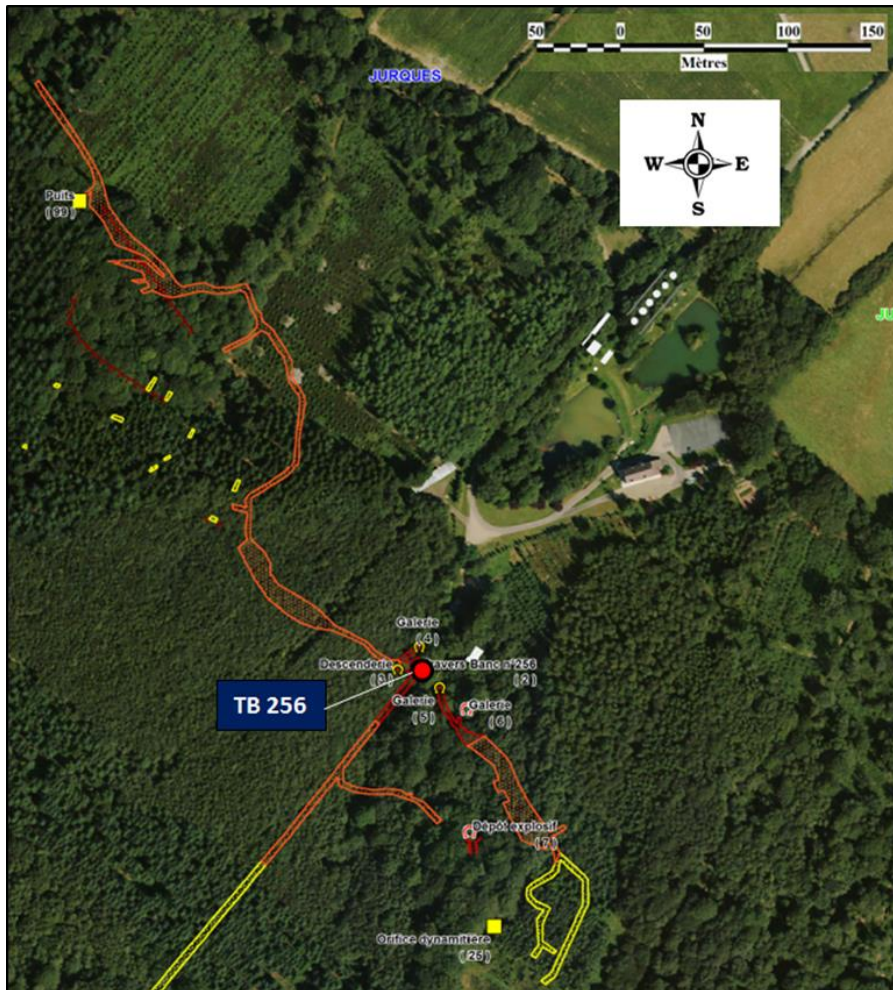


Annexe 6

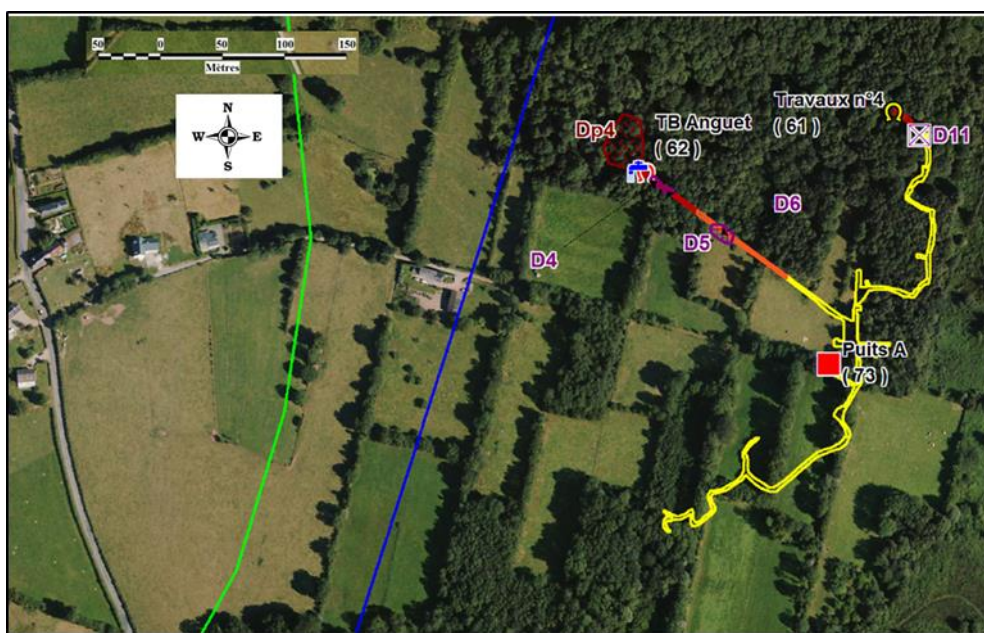
Concessions de Jurques et Mont-Pinçon Plan d'implantation des ouvrages surveillés

Jurques & Mont-Pinçon – Localisation des émergences





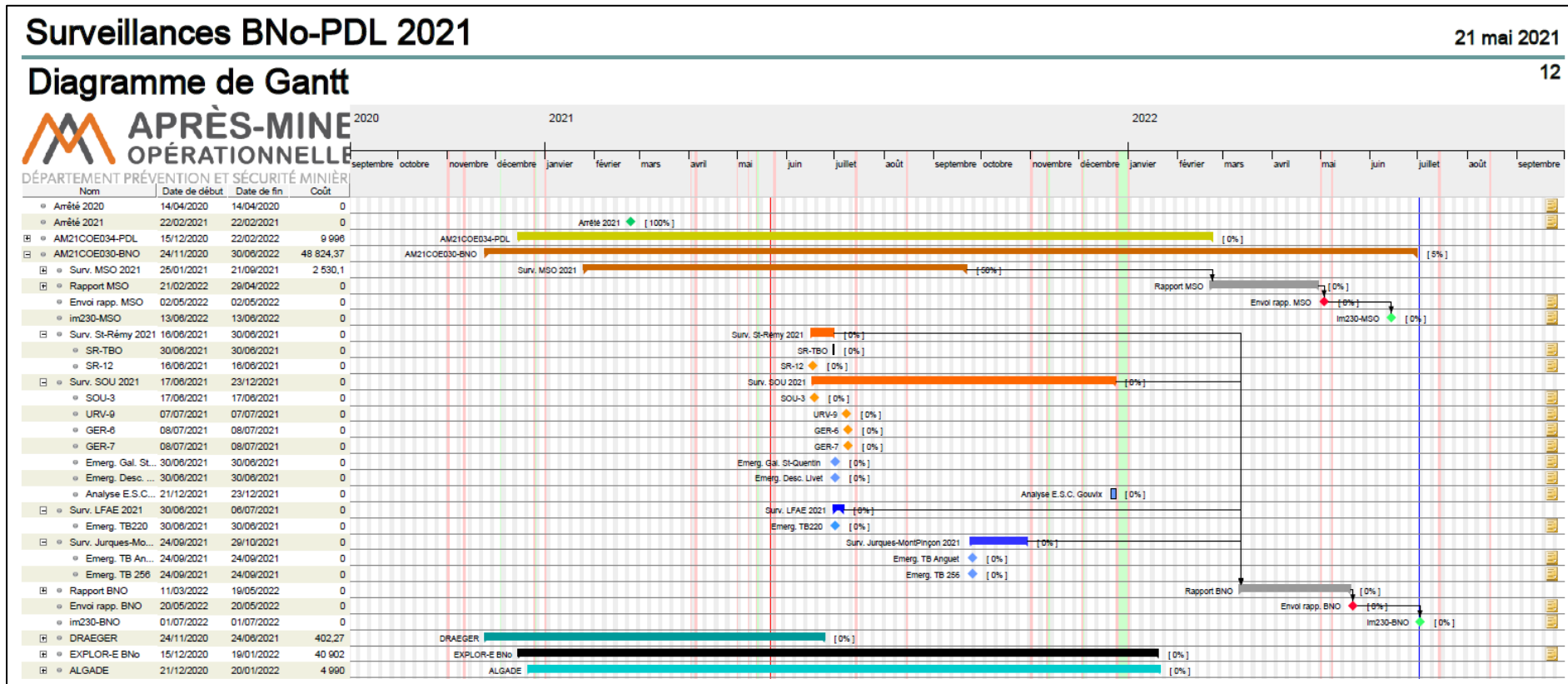
Implantation du TB 256.



Implantation du TB Anguet.

Annexe 7

Planning prévisionnel des surveillances en 2021





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre scientifique et technique

3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009
45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 34 34

UTAM CO

3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009
45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 35 43

www.brgm.fr



Géosciences pour une Terre durable

brgm